

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

2025



Entraide
Protestante
de Lyon

SOMMAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026 **03**

Convocation à l'Assemblée Générale 2025		04
Pouvoir		05
Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 05 juin 2025		06
Rapport moral du Président		08
Notre Conseil d'administration		13
Les élections / Présentation des candidats		14
Projet de résolutions		16

L'ENTRAIDE PROTESTANTE DE LYON **18**

Qui sommes-nous		19
Notre définition de la bienveillance		20
Nos engagements		21
Les actualités associatives		22
Les ressources humaines		23
Nos partenaires		24
Témoignages		26
Nos domaines d'activité		28
Les services d'Action sociale et médico-social		29
Les services de petite enfance		35
Les services de protection de l'Enfance		43
Les services liés au logement		57

ASPECTS FINANCIERS **67**

Rapport du Trésorier		68
----------------------	-------	----

PROJECTIONS **73**

Budget prévisionnel 2026		74
Notre stratégie 2026		75

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

CONVOCAATION

A Lyon, le 5 juin 2026.

Chers Amis,

Vous êtes invités à l'Assemblée Générale Ordinaire 2026 de l'Entraide Protestante de Lyon:

Jeudi 25 juin 2026 à 18h30
(émargement à partir de 18h00)

Dans les locaux de l'UDAF du Rhône et de la Métropole de Lyon
12 bis rue Jean-Marie Chavant, 69007 Lyon
Métro B et D - Arrêt Saxe Gambetta

A l'ordre du jour, nous examinerons les points suivants :

- 1.Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2025.
- 2.Rapport moral du Président.
- 3.Rapport d'activité.
- 4.Présentation des projets.
- 5.Rapport financier du Trésorier.
- 6.Rapport du Commissaire aux comptes.
- 7.Présentation des nouveaux administrateurs.
- 8.Résolutions à adopter : votes.

Un membre présent ne peut pas représenter plus de 5 membres absents (article 14 des Statuts de l'association). Votre présence est donc essentielle.

Si vous n'êtes pas en mesure de participer, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir et nous renvoyer le pouvoir au dos de ce courrier.

Les comptes 2025 de l'Entraide Protestante de Lyon sont consultables au Secrétariat, 336 rue André Philip, Lyon 7^{ème}.

A l'occasion de notre Assemblée Générale, vous pouvez également apporter vos dons de vêtements hommes, femmes, enfants, d'accessoires ou de livres pour aider l'équipe de la Boutique de l'Entraide. Un réceptacle sera installé à cet effet.

Au plaisir de vous retrouver jeudi 25 juin prochain.



Gilles BALBONI, Président de l'Entraide Protestante de Lyon

POUVOIR

A renvoyer à Entraide Protestante de Lyon – 30, rue Rachais – 69007 LYON :

Je, soussigné(e), _____

Demeurant à : _____

Et membre de l'Entraide Protestante de Lyon.

Donne pouvoir à Madame / Monsieur _____
de voter pour moi à l'Assemblée Générale Ordinaire 2026 qui se tiendra
Jeudi 25 juin 2026 à 18h30 au 12 bis rue Jean-Marie Chavant, 69007 Lyon.

Fait le : _____ à _____.

Signature :

- Les pouvoirs remis en blanc seront confiés au Président de l'Entraide Protestante de Lyon.

- Protection des données personnelles :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont traitées par l'Entraide Protestante de Lyon afin de gérer votre adhésion et la relation avec l'association. Vous pouvez accéder à vos données ou exercer vos droits en contactant Valérie DAVOUST, Secrétaire du Siègre à secretariat.siege@entraide-lyon.com Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles, consultez notre politique de confidentialité sur www.entraideprotestantedelyon.fr

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2025

Le 5 juin 2025, à 18h30 au 30 rue Rachais - Lyon 7, s'est tenue l'Assemblée générale ci-après relatée après convocation de son Président, Monsieur Gilles BALBONI.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance dont il résulte : 42 membres présents ou représentés.

Monsieur Gilles BALBONI préside la séance.

Monsieur Silvère LATAIX exerce la fonction de secrétaire de séance.

Madame Valérie DAVOUST exerce la fonction de scrutateur.

L'Assemblée générale de l'Entraide Protestante de Lyon est appelée à délibérer sur l'ordre du jour validé par le Conseil d'Administration du jeudi 22 mai 2025, indiqué ci-après :

1.Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 07 juin 2024.....	1
2.Rapport moral du Président	1
3.Rapport d'activité des établissements et services.....	1
4.Présentation des projets stratégiques	2
5.Rapport financier du Trésorier	2
6.Rapport du Commissaire aux comptes	2
7.Résolutions à adopter	2
1.Affectation du résultat 2024	2
2.Budget prévisionnel 2025	2

1-Première Résolution : Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 07 juin 2024

Après avoir délibéré, l'Assemblée générale approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2024.

2-Deuxième Résolution : Rapport moral 2024 du Président

L'Assemblée générale entend le Rapport moral du Président, Monsieur Gilles BALBONI.

3-Troisième Résolution : Rapport d'activité des établissements et services

L'Assemblée générale prend connaissance des rapports d'activités des établissements et services présentés par le Directeur général, Monsieur Fabien SARD.

4-Quatrième Résolution : Présentation des projets stratégiques

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale approuve à l'unanimité les projets stratégiques de l'association présentés par le Président Monsieur Gilles BALBONI.

5-Cinquième Résolution : Rapport financier du Trésorier

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale approuve à l'unanimité le Rapport financier de l'association présenté par le Trésorier Monsieur Samuel GUINARD.

6-Sixième Résolution : Rapport du Commissaire aux comptes

L'Assemblée générale entend le Rapport du Commissaire aux comptes.

7-Septième Résolution : Résultat 2024 et Budget 2025

1.Affectation du résultat 2024

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale décide à l'unanimité d'affecter le résultat déficitaire 2024 d'un montant de - 573 121 € de la manière suivante :

- Affectation du Résultat sous contrôle tiers financeur de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à - 394 890 € en « Résultat de l'exercice » pour - 394 890 €.
- Affectation du Résultat en gestion propre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -178 231 € en « Report à nouveau » pour - 178 231 €.

2.Budget prévisionnel 2025

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale décide d'approuver à l'unanimité le budget prévisionnel 2025 pour un montant de 14 803 287,41 € en recettes et en dépenses.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20H09.

Le Président de séance
Gilles BALBONI



Le secrétaire de séance
Silvère LATAIX



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Chers amis,

Vous le savez aussi bien que moi, ce temps consacré au Rapport moral qui constitue l'introduction de notre Assemblée générale, se veut être un regard sur le parcours passé et un exercice de projection face à un avenir des plus incertains.

Il m'a semblé important de structurer ce temps en plusieurs étapes, comme un chemin que l'on parcourt.

La citation « Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient » attribuée entre autres à Fernand Braudel, historien français, est sûrement l'une des plus usitées mais pas toujours à bon escient.

Je préfère m'appuyer sur le symbole du chemin comme une quête, une quête de soi, une quête de l'autre et une opportunité de ressourcement. Amis randonneurs, vous partagez certainement cette idée.



Livres de comptes-rendus des assemblées générales et des bureaux de 1821 à 1873.

Parcourons donc ensemble ce chemin que fût l'année 2025 pour :

1. Se rappeler clairement l'objet statutaire de notre association et ainsi réaffirmer nos valeurs.
2. Constaté que nos actions sont bien en accord avec l'objet de notre association.
3. Réaffirmer que nous ne parcourons pas seuls ce chemin mais avec le soutien de financeurs et de partenaires.
4. Réaffirmer également que tout cela est le fruit d'un engagement des salariés et des bénévoles.
5. Se projeter sur l'exercice 2026 déjà bien entamé.
6. Et enfin remercier toutes les personnes qui contribuent à cette dynamique.

Après cet exposé, nous aurons un temps dédié au bilan d'activité, puis au bilan financier et enfin un temps électif.

L'objet statutaire de notre association

Je ne suis pas allé bien loin le trouver. Sur le site Internet de l'association, vous pouvez lire le texte suivant :

«Née en 1820, l'Entraide Protestante de Lyon est au service des personnes parmi les plus défavorisées et les plus fragiles, particulièrement celles touchées par diverses formes de désavantage social, d'exclusion, de discrimination ou de dépendance.

Elle développe et maintient ses capacités de réactivité, d'innovation, d'adaptation se plaçant délibérément dans un objectif de prévention.



La Journée institutionnelle 2025 réunissant salariés et bénévoles.

Reconnue d'utilité publique, elle est au service de tous, sans aucune forme de discrimination et fonde ses actions sur des valeurs humanistes».

Tout est là.

Dans notre monde, proche ou lointain, où se conjuguent à foison les mots d'exclusion, la peur de l'autre, les violences de toutes natures, les individualismes exacerbés... et je m'arrête là, notre crédo actuel reste plus que jamais d'actualité.

C'est une forme d'engagement politique, j'ose ce mot et l'emploie dans sa forme noble, loin des égos de tout poil. C'est un engagement que nous affirmons afin de mieux faire société ensemble et où les mots bienveillance, respect et prévention doivent s'appliquer au quotidien dans toutes nos actions.

Si je me réfère à notre devise nationale, nous avons là matière à conforter notre mission. Selon Paul Thibaud, philosophe et ancien directeur de la revue Esprit : «Autant la liberté et l'égalité peuvent être perçues comme des droits, autant la fraternité [que je remplacerais bien par le mot solidarité*1] est une obligation de chacun vis-à-vis d'autrui. C'est donc un mot d'ordre moral».

Si je me réfère à nos origines protestantes, là, plus de doutes, la « Société de Bienfaisance des Dames Protestantes » a porté les germes de ce que l'Entraide Protestante de Lyon est aujourd'hui et doit continuer à être.

Nous avons donc à être cohérents avec ces valeurs au sein même de notre organisation, dans le choix de nos actions et bien sûr pour le bénéfice des personnes que nous accompagnons : jeunes enfants, jeunes mineurs et majeurs, étrangers, familles, ménages et personnes en situation de handicap.

Nos actions réalisées en 2025 sont-elles en accord avec l'objet de notre association ?

Si je pose la question ainsi, de manière un peu provocatrice, c'est que j'ai déjà une idée de la réponse. Je veux ici affirmer la confiance que j'ai dans la gouvernance stratégique et opérationnelle de l'association et vis-à-vis des salariés et bénévoles engagés au sein de notre association.

Au cours de cette année, à tous niveaux et où qu'elle s'exerce, je n'ai eu de doute dans les engagements pris, les orientations étudiées et décidées et les actions accomplies. Faisons un point d'arrêt sur le développement en 2025 de l'association.

Voici quelques éléments marquants illustrant notre activité :

- Création d'un nouveau pôle médico-social avec la reprise du SAVS des deux ruisseaux.
- Ouverture du service SCAFE en partenariat avec l'UDAF du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Inauguration de la micro-crèche les Bambins du 6.



L'inauguration officielle du SCAFE, en présence de Bruno BERNARD, ancien Président de la Métropole de Lyon

- Ouverture d'un troisième lieu pour le service TREMA à Villeurbanne.
- Fermetures, malheureusement, des dispositifs CEJ et Toi't, faute de financements de l'État et du PASAJ fin 2025 sur décision publique avec un redéploiement des activités vers l'OASIS des mamans ouvert au début de l'année 2026.
- Signature d'un nouveau partenariat entre le SLM et l'association Lanterne Accueil.

Je peux également citer certaines actions qui sont menées au sein des services : collecte de jouets et livres en vue de la vente de Noël de la Boutique de l'Entraide, collecte de dons pour deux projets de séjour concernant le SAVS des deux ruisseaux et le service TREMA, etc.

Tout ceci ne se fait pas sans adapter nos ressources :

- Arrivées de la Directrice du SCAFE et de notre nouveau Responsable administratif et financier.
- Accroissement de nos effectifs qui étaient en 2025 à plus de 102 équivalents temps plein contre presque 96 en 2024.
- Renforcement et structuration des fonctions supports.

Je voudrais clore ce chapitre en mettant en exergue deux sujets : la création du groupe diaconie animée par la Responsable régionale de l'Eglise protestante unie de France (EPUdF) et la participation à la manifestation avec le collectif Les 400 000 :

- Le premier sujet se veut être l'engagement de notre association à maintenir vivants nos liens avec le monde protestant et nourrir cette relation particulière avec les paroissiens afin qu'un projet tel que celui porté avec l'association Lanterne Accueil puisse essaimer dans d'autres paroisses.
- Le second se veut être un acte militant pour défendre une protection de l'Enfance digne en France.



La fête célébrant les 5 ans du PASAJ



Le séjour à Paris d'une partie des personnes accompagnées par le SAVS des deux ruisseaux



Les membres du Comité de Direction (CoDir)



La manifestation avec le Collectif Les 400 000

Ce parcours, nous ne le faisons pas seuls.

Effectivement, pour que tout ceci puisse fonctionner, nous avons besoin que la confiance évoquée précédemment soit également au rendez-vous avec nos financeurs.

Nous savons que rien n'est acquis. Nous devons constamment démontrer que nous mettons tout en œuvre, à la fois dans la réponse aux appels à projets, mais également, une fois retenus, dans la réalisation opérationnelle, pour apporter le service attendu à destination des publics fragiles.

Ce lien avec nos financeurs, établi sur la base d'une confiance éclairée, se doit d'être consolidé pour assurer la pérennité de nos actions et ainsi en garantir la continuité.

Qu'ils soient ici remerciés pour le chemin parcouru et qu'ils sachent que nous sommes prêts à le poursuivre ensemble.

Reconnaissance de l'engagement de toutes et tous

J'évoquais précédemment la croissance des effectifs de l'Entraide Protestante de Lyon. Avec les bénévoles, nous comptons presque 40 personnes engagées de plus au quotidien. Je me réjouis de constater l'engagement de toutes et tous.

Soyez ici très sincèrement remerciés salariés et bénévoles pour le travail accompli. Ce travail se fait avec sérieux et constance dans le souci de la bientraitance envers les personnes fragiles.

Notre devoir, administrateurs et direction opérationnelle, est de veiller à structurer de façon efficiente notre organisation, pour assurer la cohésion et le développement du sentiment d'appartenance, pour que chacune et chacun soient reconnus et que les relations s'inscrivent dans un climat de confiance, mettant l'humain au cœur de nos préoccupations.

Je sais que le chemin peut parfois être semé d'obstacles mais j'ai confiance dans notre capacité à les surmonter dans le respect mutuel.

De quoi sera fait 2026... ? Allô, Madame Irma !

Dans le Rapport moral de notre Assemblée générale de l'année dernière, j'employais ces mots : « Le fort développement des activités de l'Entraide Protestante de Lyon sur ces 6 dernières années nous a permis de nous positionner comme un acteur reconnu par la Métropole de Lyon et le Département du Rhône dans les domaines de la protection de l'Enfance, du logement et de la petite enfance ».



Le Rapport d'activité 2024

Rien n'a changé sauf que nous avons ensemble pris une année de plus.

Le contexte budgétaire de notre écosystème reste tendu et les enjeux inchangés : délivrer les réponses attendues par les bénéficiaires, préserver nos emplois et sécuriser nos sources de financement.

En 2025, nous avons évoqué plusieurs axes de travail qui ont été travaillés depuis :

- Diversifier notre offre de service : le médico-social fait partie aujourd'hui de nos champs d'activité et nous allons poursuivre dans ce sens.

- Savoir s'adapter : les fermetures subies en 2025 ont pu être gérées pour en minimiser l'impact social et nous avons répondu à la demande de redéploiement de la Métropole de Lyon avec l'ouverture de l'OASIS des mamans.
- Poursuivre notre travail concernant nos équipes : la mobilité interne, les perspectives d'évolution, les recrutements, la structuration et le renforcement des fonctions supports sont autant de sujets prioritaires pour l'association.
- Renforcer notre capacité immobilière. Plusieurs pistes sont toujours d'actualité : création d'une foncière permettant de collecter des fonds pour investir dans notre parc immobilier, collaboration avec l'église des Terreaux dans l'optique d'un projet médico-social et rachats d'appartements actuellement loués lorsque l'opportunité se présente et en fonction de nos capacités financières.

Bien sûr, il nous reste encore du chemin à faire !

Remerciements et conclusion

Il nous faut donc poursuivre nos actions dans ces domaines sans oublier de continuer à tisser des liens vers notre socle protestant.

Trouver des sources de financement pour les services non financés par les acteurs publics devient essentiel.

Le soutien et la confiance que nous témoigne la MACIF cette année encore pour le SLM en est l'illustration et je les en remercie. C'est ce type de mécénat qu'il nous faut développer.

En randonnée, on est parfois découragé par le chemin qu'il reste à faire pour atteindre un col, un sommet, un lac... Se retourner pour apprécier le chemin parcouru est encourageant. C'est ce message que je souhaite vous partager en guise de conclusion et d'envoi : sachons mesurer le travail accompli et en être fiers, sans pour autant sans satisfaire mais pour s'en nourrir afin de mieux affronter les défis actuels et à venir.



La Journée institutionnelle 2025 réunissant salariés et bénévoles.

Poursuivons nos engagements et nos efforts au service des plus démunis, c'est notre raison d'être !

Merci pour votre écoute patiente.



Gilles BALBONI

Président de l'Entraide Protestante de Lyon

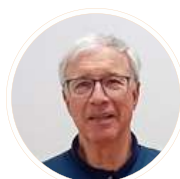
NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Gilles
BALBONI**
Président



**Serge
WÜTHRICH**
Vice-Président



**Samuel
GUINARD**
Trésorier



**Silvère
LATAIX**
Secrétaire

- Gilles Balboni, le Président, est retraité et ancien Directeur du système d'information de la CCI Auvergne-Rhône-Alpes.
- Serge Wüthrich, le Vice-Président, est Pasteur de l'Eglise protestante unie de Lyon.
- Samuel Guinard, le Trésorier, est retraité et ancien Directeur général de la Fondation Arc en ciel.
- Silvère Lataix, le Secrétaire, est Assureur.
- Evariste Bill est Juriste en droit des étrangers.
- Cécile Colin est Project Management Officer.
- Mireille Etoh Boucher est Assistante sociale à La Sauvegarde 69.
- Fahima Frankol est en reconversion professionnelle.
- Viviane Nakoulma est Enseignante universitaire.
- Namir Tighiouaret est Architecte.
- Jean-Louis Valadier est retraité et ancien Agent Renault.
- Ernest Nussbaumer est retraité et ancien Directeur général de la Fondation des Amis de l'Atelier.



**Evariste
BILL**



**Cécile
COLIN**



**L'Eglise Protestante
de Lyon représentée
par Mireille
ETOH BOUCHER**



**Fahima
FRANKOL**



**Viviane
NAKOULMA**



**Namir
TIGHIOUARET**



**Jean-Louis
VALADIER**



**Ernest
NUSSBAUMER**

LES ÉLECTIONS

Lors de cette Assemblée Générale, nous saluerons l'investissement de Viviane NAKOULMA, Cécile COLIN, Samuel GUINARD et Ernest NUSSBAUMER présents au Conseil d'Administration de l'association depuis plusieurs années.

Nous procéderons à l'élection des personnes qui les remplaceront et nous serons appelés à voter pour le renouvellement du mandat d'Evariste BILL. Découvrez les d'ores et déjà à travers leur témoignage.

Lorsque le projet m'avait été présenté par Ernest NUSSBAUMER il y a quelques années (ndlr l'ancien Président de l'Entraide Protestante de Lyon), en ma qualité de chrétien, je me suis engagé dans cette nouvelle aventure. Solidarité et humanisme sont mes maîtres mots.

C'est pour cette raison qu'au delà du membre du Conseil d'administration que je suis, j'ai initié bénévolement avec le soutien de Fabien SARD (ndlr le Directeur Général), l'accueil et l'accompagnement juridique des personnes exilées. Aujourd'hui je suis fier de son développement et des résultats produits.

Le Conseil d'administration, nonobstant ses missions de décisions sur l'organisation, m'a aussi permis de mesurer mon niveau de responsabilité en tant que membre, mais également de renforcer mes compétences sur la gouvernance de manière générale et sur le plan professionnel, d'améliorer davantage ma posture dans le sens du savoir-être et du savoir-faire. À l'Entraide Protestante de Lyon, l'atmosphère de travail est agréable et professionnelle. C'est exaltant.



Evariste BILL est un membre actuel du Conseil d'administration. Il souhaite être réélu et débiter un deuxième mandat.

J'ai 63 ans. Je suis veuf et j'ai un fils de 26 ans, Victor, qui vit à Marseille. Je suis originaire de Mâcon et je suis venu à Lyon pour faire mes études (sciences économiques et Institut d'études politiques (IEP) de Lyon)... et j'y suis resté ! J'ai fait toute ma carrière professionnelle à la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale, où j'ai travaillé sur des sujets en rapport avec le transport, la logistique, le développement durable... J'ai eu comme collègue quelqu'un qui je crois est un peu connu à l'Entraide Protestante de Lyon, Gilles BALBONI... Son Président !

J'ai passé une vingtaine d'années aux Eclaireurs Unionistes. Cela m'a véritablement "formaté" et je trouve naturel d'avoir un engagement associatif qui permette d'apporter un petit - ou un grand - quelque chose à ceux qui sont dans le besoin. Et en donnant, on reçoit aussi beaucoup : certains sourires n'ont pas de prix !

J'ai été aussi à deux reprises trésoriers de paroisse. Et je vais avoir un tout petit peu de temps libre, puisque je prends ma retraite cette année !



Jean-Luc BERNADET souhaite devenir membre du Conseil d'administration.

Après une carrière professionnelle riche comme responsable de la recherche pour l'ensemble du cycle du combustible nucléaire, je suis de retour à Lyon pour y passer ma retraite.

Je suis mariée, j'ai trois enfants et cinq petits-enfants. Issue d'une famille protestante, je suis engagée depuis longtemps au sein des associations d'Entraide. Je préside l'association Lanterne Accueil de l'Eglise Protestante Unie de Lyon Terreaux qui accueille et accompagne des familles de réfugiés.

L'engagement au niveau des plus démunis est essentiel. C'est pourquoi je souhaite rejoindre avec une grande joie le Conseil d'administration de l'Entraide Protestante de Lyon.



Marie-Françoise DEBREUILLE
souhaite devenir membre
du Conseil d'administration.

Je vis à Lyon depuis 2017.

Depuis 3 ans, je travaille pour une épicerie locale qui fait la part belle aux produits en circuits courts et fermiers, dont je partage les valeurs.

J'ai vécu toute mon enfance à l'étranger. Les bidonvilles du Salvador et du Caire m'ont marquée.

Une fois adulte, à Paris, j'ai été saisie par le nombre de personnes qui faisaient la manche et qui, été comme hiver, dormaient sur les boulevards du quartier de l'Opéra où j'ai longtemps travaillé.

En arrivant à Lyon, j'ai découvert la paroisse de Lyon Rive Gauche et serais heureuse de désormais rejoindre le Conseil d'administration de l'Entraide Protestante de Lyon qui combat l'exclusion à travers de nombreux programmes.



Emilie LUCCHINI souhaite
devenir membre
du Conseil d'administration.

Je suis père heureux de deux fils et entouré de mon épouse Franco-polonaise.

Je suis actuellement directeur de la fondation ainsi que directeur du développement et des relations entreprises de l'INSA Lyon.

J'ai eu de multiples expériences internationales au sein de divers cabinets d'audit et du groupe ACCOR. En tant que membre du Comité exécutif (Comex) du groupe ACCOR, j'ai été amené à gérer un important fonds de dotation interne, afin de porter secours aux collaborateurs ACCOR dans le monde touchés par la crise Covid puis la crise ukrainienne.

J'ai pris conscience de la nécessité et de la force de mettre en place des systèmes solides et résilients pour pouvoir porter secours à ceux qui sont dans le besoin.

L'esprit, résilient, bienveillant, porté par les valeurs du protestantisme, nourries par les actions de l'Entraide Protestante de Lyon m'attirent et m'ont convaincu de me joindre à la formidable équipe de l'association et de toutes ses actions.



Laurent PICHERAL souhaite
devenir membre
du Conseil d'administration.

PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU JEUDI 25 JUIN 2026

Première résolution = 1^{er} vote

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2025.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale entend le rapport moral présenté par le Président Monsieur Gilles BALBONI.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale entend les rapports d'activité 2025 des établissements et services par le Directeur Général Monsieur Fabien SARD.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale entend les projets de l'association.

Cinquième résolution = 2^{ème} vote

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve le rapport financier 2025 présenté par le Trésorier Monsieur Samuel GUINARD.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale entend le rapport du Commissaire aux comptes.

Septième résolution = 3^{ème} vote

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Entraide Protestante de Lyon décide d'élire en tant que membre du Conseil d'Administration :

- Monsieur BILL Evariste pour un mandat de 6 ans - 2026/2032.
- Monsieur BERNADET Jean-Luc pour un mandat de 2 ans - 2026/2028.
- Madame DEBREUILLE Marie-Françoise pour un mandat de 6 ans - 2026/2032.
- Madame LUCCHINI Emilie pour un mandat de 6 ans - 2026/2032.
- Monsieur PICHERAL Laurent pour un mandat de 6 ans - 2026/2032.

Huitième résolution = 4^{ème} vote

8.1 Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat excédentaire 2025 d'un montant de 76 820 € de la manière suivante :

- Affectation du Résultat sous contrôle tiers financeurs de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 445 782.07 € en « Résultat de l'exercice » pour 445 782.07 €.
- Affectation du Résultat en gestion propre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à - 368 962.79 € en « Report à nouveau » pour - 368 962.79 €.

8.2 Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide d'approuver le budget prévisionnel 2026 pour un montant de 12 678 608.97 € en recettes et en dépenses.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale est informée de l'arrivée au terme du mandat du commissaire aux comptes à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Dixième résolution = 5^{ème} vote

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes pour une durée de six exercices.

L'ENTRAIDE PROTESTANTE DE LYON

QUI SOMMES-NOUS

L'Association est fondée en 1820 sous le nom de Société de Bienfaisance des Dames Protestantes.

Elle devient en 1906 l'Association de Bienfaisance des Protestants Réformés de la ville de Lyon et des communes de la banlieue lyonnaise.

Elle est reconnue d'utilité publique en 1910.

A partir des années 1960, l'Eglise Luthérienne s'associe au travail de cette Association.

En 2001, elle prend le nom d'Entraide Protestante de Lyon.

L'association est au service des personnes les plus défavorisées, les plus fragiles, particulièrement celles touchées par diverses formes de désavantage social, d'exclusion, de discrimination ou de dépendance.

Elle développe et maintient ses capacités de réactivité, d'innovation, d'adaptation se plaçant délibérément dans un objectif de prévention.

Elle est au service de tous, sans aucune forme de discrimination et fonde ses actions sur des valeurs humanistes.

Pour retrouver nos actualités ou encore découvrir les offres d'emploi en cours, rendez-vous sur notre site Internet :

www.entraideprotestantedelyon.fr

Retrouvez nous aussi sur les réseaux sociaux. On compte sur vous pour liker, partager et vous abonner :



En 2024 :



1 500
personnes
accompagnées



4
pôles d'activités



15
services



85.96
équivalents
temps-plein



40
bénévoles

En 2025 :



1 700
personnes
accompagnées



5
pôles d'activités



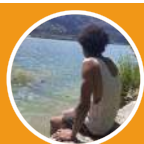
17
services



102.27
équivalents
temps-plein



40
bénévoles



LA BIENTRAITANCE



LE RESPECT



L'ENTRAIDE



LE DYNAMISME

NOS VALEURS

NOTRE DÉFINITION DE LA BIENTRAITANCE

En 2022, tous les membres de l'Entraide Protestante de Lyon ont réfléchi à la notion de bientraitance et à la définition qu'ils pouvaient en faire à travers leurs actes quotidiens. A l'issue de ces réflexions, la mise en commun de toutes les idées a permis d'aboutir à un texte. Cette définition vient donner un éclairage et un appui sur ce que doit être le positionnement de chacun(e) dans les relations en jeu dans l'association. Elle est intégrée au projet d'établissement et s'impose désormais à tous.

1 Une culture commune

La bientraitance est une culture commune au sein de l'Entraide Protestante de Lyon. Elle a pour valeur fondamentale le respect.

Elle s'adresse à toutes les personnes accueillies, à l'ensemble des intervenant(e)s de l'association et à ses partenaires.

2 inscrite dans nos pratiques

Grâce aux moyens donnés par le cadre associatif, la bientraitance s'inscrit dans nos pratiques, savoirs être et savoirs faire.

La bientraitance implique un questionnement permanent, individuel et collectif.

3 pour une relation de confiance

Cette réflexion sur le sens de nos pratiques permet d'évaluer et d'adapter nos interventions. Nous prenons le temps de créer une relation de confiance. Nous tenons compte des potentialités et des difficultés de chacun en gardant une posture d'équité.

4 et une relation d'aide équilibrée.

L'Entraide Protestante de Lyon s'engage à accueillir, rencontrer et considérer chaque individu comme un sujet, acteur co-responsable de son accompagnement, dans une relation d'aide équilibrée



NOS ENGAGEMENTS

COPIL * BIENTRAITANCE

A l'Entraide Protestante de Lyon, la bientraitance est bien plus qu'un simple mot, c'est un pilier fondamental.

Après avoir travaillé sur des outils concrets de sensibilisation internes, ses membres se sont concentrés en 2025 sur la prévention et le traitement des actes de maltraitance. Un travail sur la cartographie des risques de maltraitance au sein de l'association a été mené et un plan d'actions a vu le jour. Il comprend à terme la mise en conformité des projets de service et la rédaction d'une procédure interne de traitement des actes de maltraitance.



COPIL * ENVIRONNEMENT

Ses membres se sont focalisés en 2025 sur la question de la mobilité, un enjeu important pour l'association.

Un sondage a permis de connaître les pratiques, les besoins et les freins que rencontrent les salariés. A l'issue de ce diagnostic et devant l'impossibilité de trouver des aides financières externes, les membres du COPIL ont recherché des moyens d'inciter chacun à choisir des mobilités douces dans le cadre de ses déplacements professionnels.

Un livret récapitulatif va être créé en 2026. Un challenge sans voiture sera également expérimenté dans le cadre de la Journée mondiale sans voiture le 22 septembre.



COPIL * QUALITÉ

En 2025, le COPIL Qualité a poursuivi sa mission d'identification, d'analyse et de suivi des dysfonctionnements. 13 fiches de dysfonctionnements et 1 événement indésirable ont été traités, principalement autour des questions de logement, d'outils informatiques et administratifs, d'organisation interne et de sécurité des professionnels.

Ses membres ont formulé des préconisations concrètes et travaillé à clarifier le rôle du COPIL.

L'année 2025 a mis en lumière des enjeux transversaux majeurs, tels que la fluidité de la communication interne, l'adaptation des outils professionnels et la place de la parole et du pouvoir d'agir des bénéficiaires. 2026 sera centrée sur la formalisation du fonctionnement du COPIL, les modalités de traitement des dysfonctionnements et la préparation aux évaluations externes.



LES ACTUALITÉS ASSOCIATIVES



En début d'année, nous avons obtenu le soutien financier du Fonds Social Européen Plus (FSE+) pour l'année 2025 pour pérenniser notre service Un Toit pour Toi. Le SLM a quant à lui bénéficié du soutien de la Macif que nous remercions chaleureusement.

Nous avons noué un partenariat avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité pour obtenir des chèques-vacances et permettre l'organisation du séjour éducatif annuel du service TREMA.

En mai, l'association s'est mobilisée aux côtés du collectif les 400 000 pour une Protection de l'Enfance digne en France.

La Journée institutionnelle a réuni salariés et bénévoles en juin avec un temps de travail et de sensibilisation le matin à la question du harcèlement sexiste et sexuel au travail. L'après-midi, des Olympiades en équipe se sont déroulées dans la bonne humeur avec la remise du prix du CSE aux gagnants.

Les salariés auparavant disséminés dans la ville de Tarare ont emménagé dans un même lieu en juillet.

Le mois de décembre a vu l'inauguration du SCAFE, le Service Commun d'Accompagnement des Familles et des Enfants que nous portons avec l'UDAF du Rhône et de la Métropole de Lyon et celle de la micro-crèche Les Bambins du 6. Le service TREMA a également fêté le développement de son activité avec l'ouverture d'un troisième espace de travail à Villeurbanne.

Deux dispositifs, le CEJ et Toi't et le PASAJ, ont malheureusement dû fermer : le premier suite à l'absence de poursuite de financements de l'Etat, le deuxième suite à l'application effective de la Loi Taquet. Un redéploiement a pu avoir lieu concernant le PASAJ avec l'ouverture à venir de l'OASIS des mamans.

En interne, le Comité de Direction (CoDir) de l'association s'est structuré avec l'arrivée de la Directrice du SCAFE et du Responsable des affaires financières.

Deux actions d'ampleur ont été lancées : un travail collectif sur la conformité de nos actions au Règlement Européen de la Protection des Données (RGPD) ainsi que la mise en œuvre progressive du Dossier Unique Informatisé (DUI) dans les services du Pôle Protection de l'Enfance.

Merci aux bénévoles, adhérents, donateurs, soutiens, financeurs et partenaires qui permettent à l'association de pouvoir continuer à accompagner les personnes les plus démunies dans un contexte de plus en plus difficile.

LES RESSOURCES HUMAINES

En 2025, l'association a fêté ses 205 ans.

Un tel anniversaire ne regarde pas seulement le chemin parcouru. Il rappelle une responsabilité : continuer d'être là, avec sérieux, avec constance, avec cette attention aux personnes sans laquelle une association perdrait son âme.

Cette fidélité s'est aussi traduite dans l'évolution de nos effectifs.

L'effectif moyen annuel s'est établi à 102,27 ETP, contre 85,96 ETP en 2024, 67,19 ETP en 2023 et 56,47 ETP en 2021. En un an, la hausse est de 18,97 % : elle atteint 52,21 % par rapport à 2023 et 81,11 % par rapport à 2021.

Ces chiffres disent un développement réel. Ils disent aussi l'élargissement de nos missions, la confiance qui nous est faite, et cette exigence : faire grandir l'association sans perdre ce qui la rend profondément humaine.

L'association s'est notamment enrichie, en 2025, d'un nouveau pôle médico-social avec la reprise du SAVS des Deux Ruisseaux et de ses salariées, une étape qui l'inscrit plus directement dans ce champ.

Le CoDir s'est enrichi de deux nouvelles personnes : la directrice du Service Commun d'Accompagnement des Familles et des Enfants (SCAFE) et le responsable administratif et financier (RAF), arrivé en remplacement de la DAF partie au début de l'année.

Toute arrivée compte. Elle demande de trouver une place, de créer des liens, de construire un équilibre nouveau. En 2025, ce travail a permis à l'institution d'avancer et de se renforcer sans se disperser.

L'ouverture du SCAFE a marqué l'année 2025. Elle nous a conduits à travailler étroitement avec les services de l'UDAF 69 dans le cadre de notre consortium et à recruter, outre la directrice, le chef de service et la secrétaire, des travailleurs sociaux pour les services AEMO-R et AEMO-H pilotés par l'Entraide. Derrière ces recrutements, il y a la volonté de répondre

avec sérieux à des situations familiales qui demandent compétence, présence et discernement.

À Tarare, le regroupement des équipes dans des locaux communs a apporté une dynamique nouvelle. Ce qui était dispersé a pu se rapprocher. Les échanges sont devenus plus simples, les liens de travail plus directs et la vie d'équipe plus forte.

L'année 2025 a aussi comporté des passages plus difficiles.

La fermeture des dispositifs CEJ et TOIT, faute de financement de l'État après 2025, a entraîné des départs de salarié-es, dont certain-es ont bénéficié d'un contrat de sécurisation professionnelle financé par l'Entraide.

Le PASAJ a également fermé fin 2025, sur décision publique, avec un redéploiement des activités vers l'Oasis des mamans, ouvert au début de l'année 2026.

Le travail de structuration engagé ces dernières années s'est poursuivi. Non pour alourdir, mais pour soutenir. Non pour figer, mais pour donner des repères. Car lorsque les règles sont claires, le travail devient plus lisible, plus sûr, plus juste.

En 2025, toujours dans cette attention à l'autre, deux accords d'entreprise ont été préparés pour une mise en œuvre dès 2026: l'un sur l'octroi de jours d'absence pour les salarié-es atteint-es de maladies chroniques ayant un impact sur la vie professionnelle, l'autre sur l'accompagnement des transitions vers la retraite.

Le Passeport mobilité a également été travaillé en 2025. Il a été pensé pour permettre aux salarié-es de découvrir d'autres services, soutenir la mobilité interne et développer leurs compétences.

L'année 2026 s'ouvre avec de nouveaux défis, parmi lesquels la mise en place d'un logiciel de gestion des temps et des frais. Là encore, il s'agit de mieux organiser pour mieux soutenir, et rendre chacun-e plus disponible à l'essentiel.

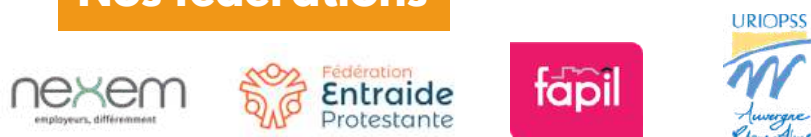
NOS PARTENAIRES

L'association ne pourrait accomplir ses missions sans ses financeurs et ses nombreux partenaires. Voici les principaux.

Nos financeurs



Nos fédérations



Nos mécènes



Nos partenaires



Nos nouveaux partenaires en 2025



LES SERVICES

CE SONT EUX QUI EN PARLENT LE MIEUX



« Il y a deux jours de cela, j'ai reçu un courrier me notifiant l'attribution de l'appartement que j'occupe actuellement à Lyon 4, un glissement de bail s'est opéré. [...] Je vous suis très reconnaissante pour votre engagement, car votre soutien m'a été plus que précieux. Pour tout, je tenais à vous exprimer ma profonde gratitude pour votre attention sans relâche ».

Dr C. M., Accompagnée en 2025 par le service Entrebail.

« Une #friperie où tout est à 2 € sur #Lyon ça existe ? Oui oui !!! On doit être sur celle qui est la - chère de cette ville c'est crazy & la gentrification ne l'a pas encore eue. Enregistrez bien l'adresse c'est cadeau - @boutiquedelentraide / 69007 #friperielyon #bonneadresselyon #vintage »

**Post sur TikTok sur la Boutique de l'Entraide,
le 28 août 2025 par Nouveau Pantalon, suivi par 28000 personnes.**



« 14h00. Notre-Dame de Paris. « Nous voilà ! ». 16h00. Direction les Vedettes du Pont Neuf, les frileux en bas, les audacieux en haut. Avec un passage devant le 36 quai des Orfèvres. « J'ai la chair de poule », 19h00. Sortie nocturne musicale pour les plus courageux au Caveau de la Hachette.

Le lendemain, 16h00. Toutes les bonnes choses ont une fin... Il est temps de rentrer au SAVS des deux ruisseaux. « plein d'étoiles dans les yeux » et de tout raconter à ceux qui sont restés. « Merci aux deux accompagnatrices Cécile et Aurélie qui ont rendu ce séjour possible ! ».

**Marie-Hélène, Nathalie, Michèle, Jean-Luc et Jacques accompagnés par le
SAVS des deux ruisseaux, à l'issue de leur séjour à Paris en juin 2025.**



« C'est la deuxième fois que je viens. Je suis étonnée du très beau choix qu'il y a, de vêtements hommes ou femmes, et même pour les enfants, et des jouets. Vraiment bravo, une belle boutique solidaire ».

**Véronique D. une Lyonnaise venue
à la vente de Noël 2025 de la Boutique de l'Entraide.**

« Je n'ai pas le temps de faire avec mes jeunes.
J'apprécie la souplesse et la disponibilité de l'équipe SESAM dans la question
du faire avec le jeune ».

Catherine, Travailleuse sociale dans l'Aide sociale à l'Enfance (ASE).



« Avoir 18 ans ce n'est pas seulement avoir des responsabilités, c'est aussi
construire son avenir. [...] J'aimerais avoir un futur où je n'ai pas à regretter des
décisions. Un Toit pour Toi nous aide à prendre du recul, à nous comprendre
et comprendre ce que l'on veut ».

Paolo, 20 ans, accompagné par le service Un Toit pour Toi.

« Il faut qu'on arrive toujours à innover, pour l'intérêt des enfants qui nous sont
confiés, pour éviter qu'ils nous soient confiés, et donc, je vous remercie
particulièrement vous, les membres du Conseil d'administration, les directeurs,
tous les salariés pour le travail effectué au quotidien ».

**Bruno Bernard, alors Président de la Métropole de Lyon,
lors de l'inauguration du SCAFE le 2 décembre 2025**



NOS DOMAINES D'ACTIVITÉ

Aujourd'hui, l'Entraide Protestante de Lyon accompagne des enfants, des jeunes, des adultes, des ménages, des parents et des personnes en situation de handicap grâce à 5 pôles d'activités :



Action sociale



Logement



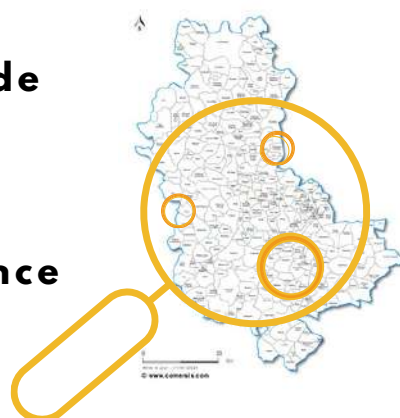
Médico-social



Protection de l'Enfance

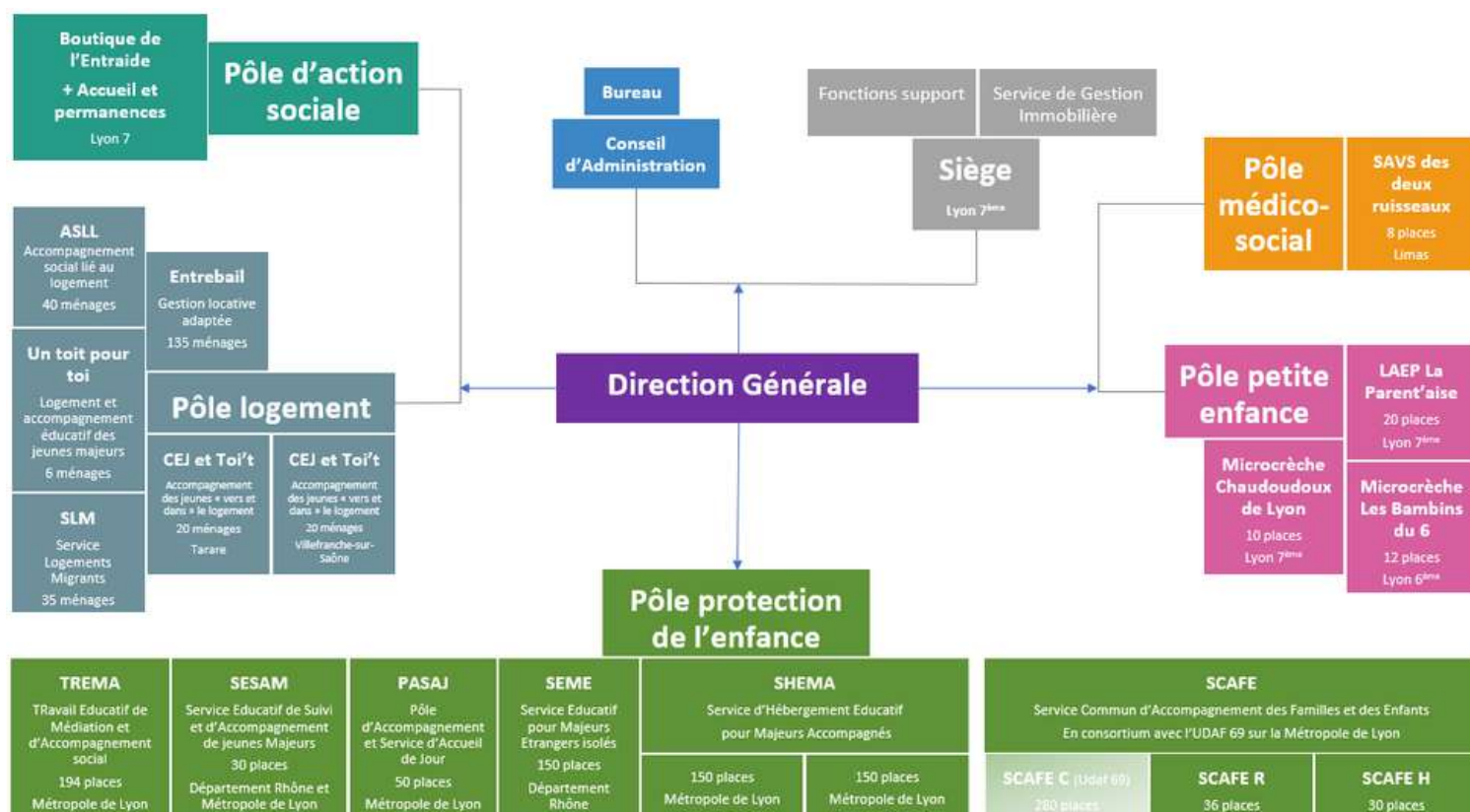


Petite enfance



Nos pôles sont implantés sur le Département du Rhône, à Lyon, Bron, Tarare, Villefranche-sur-Saône et Limas.

Ces 5 pôles d'activités correspondent à 17 services différents :





Pôle
d'action sociale
Entraide Protestante
de Lyon

LES SERVICES D'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIAL



Pôle
médico-social
Entraide Protestante
de Lyon

SERVICE ACTION SOCIALE

PRÉSENTATION

Au sein de l'association, le Service d'Action sociale propose différentes activités : une boutique de vêtements sociale et solidaire, un accueil inconditionnel avec des permanences dédiées sur rendez-vous (informations sur les droits des étrangers, écrivain public, aides administratives) et des cours de français.

Prévenir, sortir de la précarité, redonner de la dignité et de la confiance en soi, se respecter et respecter les autres, sont les bases de son action.

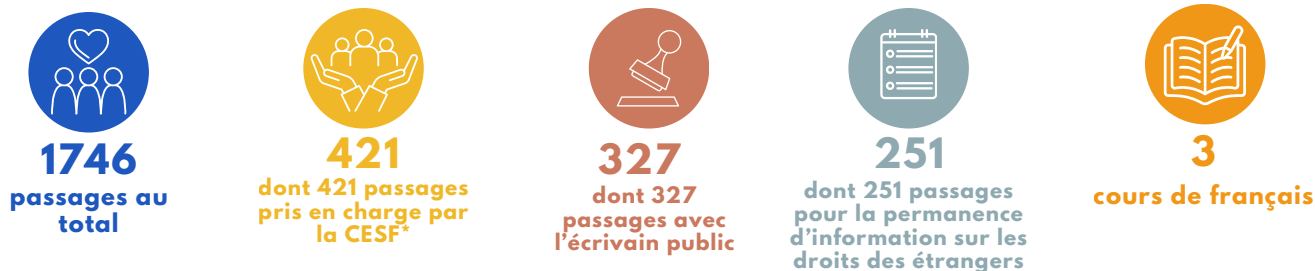


L'ÉQUIPE

En 2025, le Service d'Action sociale est composé de :

- 3 salariés.
- 71 bénévoles (34 bénévoles en file active) sont intervenus au Service d'Action sociale pour un total de 4 280 € heures soit 2.66 équivalents temps plein (ETP).
- 1 volontaire en service civique pour une durée de 8 mois.
- 5 stagiaires dont 3 stagiaires en CAP vente au Lycée Professionnel Saint-Joseph.

L'ACCUEIL INCONDITIONNEL



Les cours de français comprennent deux cours de niveau "intermédiaire" et un cours de niveau "perfectionnement". Nous proposons deux cours par semaine d'1h30 chacun pour les niveaux intermédiaires et perfectionnement. En 2025, nous avons pu prendre en charge 20 élèves.

LA VENTE DE LIVRES (hors Vente de Noël)

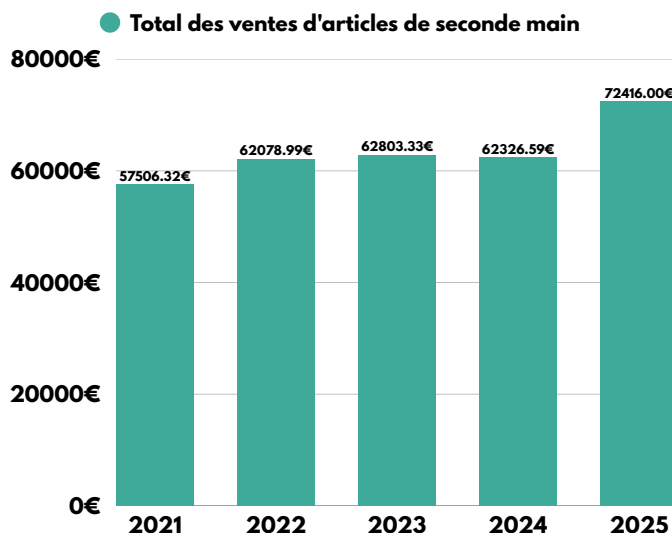
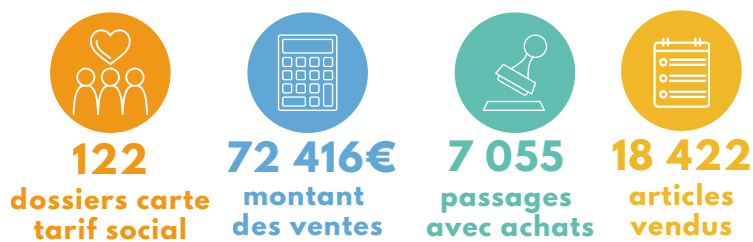


LA GRANDE VENTE DE NOËL



La nouvelle formule a été reconduite avec la mise en place de la Boutique de l'Entraide en mode festivités tout au long du mois de décembre et non plus une vente sur un week-end. En plus des jouets et des livres, un corner important de vêtements de fête a été installé. Les ventes sont en hausse : 3 296 € en 2025 contre 1 911 € en 2024 et compensent la baisse significative des dons financiers.

LA BOUTIQUE DE VÊTEMENTS



Jusqu'en 2023, nous bénéficions d'inventus neufs de magasins dont les tarifs augmentaient le montant global de nos ventes. Depuis deux ans, nous proposons uniquement des articles de second main.

LES PROJETS

Pour l'accueil :

- Ouverture d'ateliers pour l'aide à l'autonomie dans le cadre du droit des étrangers. L'accueil du Service d'Action Sociale, via les différentes aides ponctuelles aux démarches, facilite l'accès aux droits des usagers. Les ateliers proposés dès 2026 permettront d'aller plus loin et de remettre l'utilisateur au cœur de sa demande en favorisant son autonomie pour « faire avec » et ne plus « faire à la place » lorsque l'utilisateur est susceptible de gagner en autonomie.
- Mise en place d'une deuxième permanence juridique pour le droit des étrangers.
- Création d'une mission de bénévolat de compétences « Hôtesse d'accueil » avec la prise en charge de tâches administratives pour aider notre Conseillère en économie sociale et familiale (CESF) et de demandes simples des usagers.
- Changement des horaires pour la deuxième permanence de l'écrivain public : jeudi matin au lieu du vendredi après-midi.
- Signature d'une convention pour les dossiers relevant de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) avec la Métropole de Lyon.

Pour la Boutique de l'Entraide :

- Poursuite de l'accueil des stagiaires CAP Vente du Lycée Saint Joseph.
- Augmentation du corner de livres avec la mise en place de deux étagères de livres à côté des cabines d'essayage.

CONCLUSION

Le Service d'Action sociale écoute les besoins des bénéficiaires et essaye de ne pas rester statique dans les aides qu'il propose. Après la mise en place des aides administratives, nous allons essayer de relever un nouveau défi et déployer des ateliers d'aide à l'autonomie. Ne plus faire à leur place mais avec les bénéficiaires afin qu'ils se saisissent de leur propre demande devient urgent. Chacun doit être le plus autonome possible pour avancer dans la vie de tous les jours.

En ce qui concerne la Boutique de l'Entraide nous souhaitons maintenir les bons chiffres de 2025 et continuer d'être un outil d'insertion en accueillant des stagiaires tout au long de l'année.

Nathalie LACK, Responsable du service



LE SAVS DES DEUX RUISSEAUX

PRÉSENTATION

La reprise du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) des deux ruisseaux a eu lieu le 1^{er} janvier 2025 à la demande de l'association la Demeure des deux ruisseaux. Elle souhaitait trouver un repreneur pour l'activité du SAVS tout en gardant la gestion locative de la maison.

Nos deux associations se sont retrouvées dans les valeurs affichées, dans la volonté de garder, dans la gestion du SAVS, l'esprit qui avait initié sa création et d'essaimer ce projet de SAVS atypique.

Depuis 2009, le SAVS des deux ruisseaux accompagne huit personnes adultes en situation de handicap psychique stabilisé.

Parmi elles, sept résidents vivent en colocation au sein de la maison de la Demeure des deux ruisseaux, autogérée avec l'association du même nom. La huitième personne vit de manière autonome dans un logement situé à proximité.

L'offre de service vise à favoriser l'autonomie et l'inclusion sociale des personnes accompagnées, en s'appuyant sur une présence professionnelle, assurée par un salarié du SAVS chaque jour de la semaine (du lundi au vendredi). Cet accompagnement s'inscrit dans une logique de proximité et de continuité, avec une attention particulière portée à l'autonomie, la sécurité, la qualité de vie et au respect des choix de chacun.



L'ÉQUIPE

L'équipe est constituée de trois personnes représentant 1.68 ETP et encadrée par le Directeur Général de l'Entraide Protestante de Lyon. Elle comprend :

- Une Educatrice spécialisée pour 0.7 ETP.
- Une Accompagnatrice éducative et sociale pour 0.78 ETP.
- Une Agente de service intérieur pour 0.17 ETP.

Cette équipe est renforcée par l'intervention de bénévoles mis à disposition par l'association la Demeure des deux ruisseaux.

ACTIVITÉ

Les personnes accompagnées par le SAVS des deux ruisseaux doivent bénéficier d'une orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) pour un SAVS.

La capacité du service est de 8 places. Le taux d'occupation pour l'année 2024 a été de 100%.

Les personnes sont accompagnées dans les temps du quotidien et dans la réalisation des projets individuels. Le temps est donc partagé entre les temps collectifs et les temps individuels.

Nous avons engagé une mise en conformité avec la loi 2022-2 dès la reprise du SAVS. Il reste encore à finaliser la réécriture du projet de service (1^{er} semestre 2026).



PROJETS

L'accompagnement sur les temps du quotidien est une partie importante du travail réalisé par l'équipe. Les repas sont préparés et pris en commun par les bénéficiaires. La personne vivant à l'extérieur de la maison est invitée régulièrement pour profiter de ces temps communs. Les bénéficiaires du SAVS choisissent librement les activités qu'ils souhaitent pratiquer. Ainsi, la participation au Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) de Villefranche-sur-Saône est régulière et perdure depuis de nombreuses années. Des activités sportives et artistiques ont lieu régulièrement sur site.

Les bénéficiaires sont également incités à avoir une vie sociale à l'extérieur.

Chaque année, un projet de séjour est travaillé avec les personnes volontaires. Le choix est fait collectivement puis les personnes qui souhaitent y participer sont accompagnées par l'équipe dans l'organisation de ce séjour. Cette année, le séjour a eu lieu à Paris.

Nous avons mis en place le Conseil de la Vie Sociale qui a lieu trois fois par an.



8
places



3
salariées



1
colocation



100%
taux d'occupation
en 2025



1
projet de
séjour annuel

CONCLUSION



La reprise du SAVS des deux ruisseaux au 1^{er} janvier 2025 a été le début d'une collaboration avec l'association La Demeure des deux ruisseaux que nous souhaitons longue et inspirante. Nous allons travailler ensemble sur l'essaimage de ce projet de SAVS atypique.

Nous souhaitons obtenir une extension d'une place pour faire passer la capacité de 8 à 9 places et donc accompagner une personne de plus vivant dans son propre logement.

Je remercie l'association La Demeure des deux ruisseaux et l'équipe du SAVS pour cette collaboration et leur investissement au bénéfice des personnes accompagnées.

**Fabien SARD, Directeur Général
en charge du SAVS des deux ruisseaux**



Pôle
petite enfance
Chaudoudoux

LES SERVICES DE PETITE ENFANCE



Pôle
petite enfance
La Parent'aise



Pôle
petite enfance
Les Bambins du 6

LES CHAUDOUDOUX DE LYON

PRÉSENTATION

La finalité de la micro-crèche est d'offrir un environnement sûr et stimulant pour les enfants, tout en soutenant les familles dans leur parcours d'insertion.

Sur les 10 places d'accueil, 3 sont attribuées par la Commission petite enfance de la commune, 3 sont destinées aux familles en insertion professionnelle et en formation, nommées places AVIP (à vocation d'insertion professionnelle) et 4 sont destinées aux familles ayant une demande ponctuelle ou d'urgence liée à des cours de français, un suivi par la Protection maternelle infantile (PMI), une première socialisation, etc.



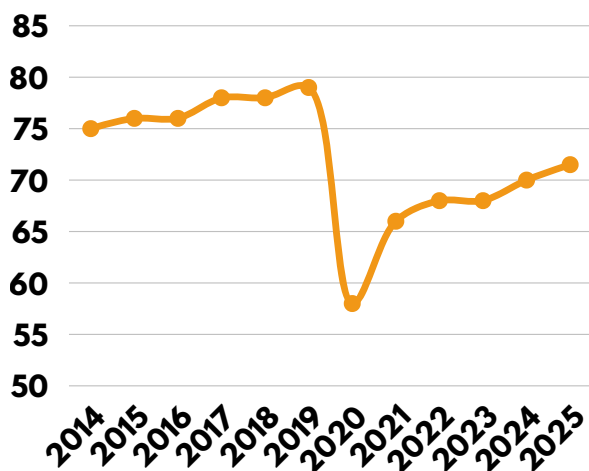
L'ÉQUIPE

L'équipe est composée de 5 professionnelles :

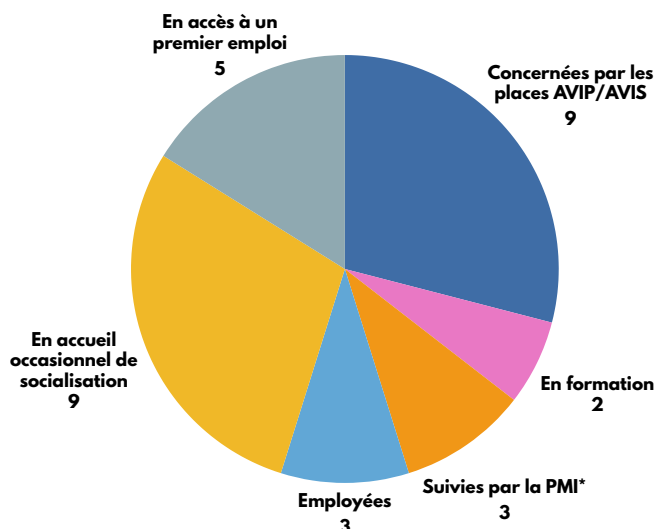
- 1 Cheffe de service, Educatrice de jeunes enfants (EJE) de formation,
- 1 EJE de terrain,
- 1 Animatrice,
- 1 Salariée titulaire d'une CAP petite enfance
- 1 Cuisinière qui assure également l'entretien des locaux.

En 2025, les deux faits marquants sont la stabilité de l'équipe et le recrutement d'une maîtresse de maison. Le poste était vacant depuis deux ans et a fait l'objet d'une attention particulière en 2025.

● Taux de remplissage



Situation des familles



LES FAITS MARQUANTS EN 2025

Mise en œuvre de la loi Egalim au sein de la micro-crèche :

La loi EGAlim poursuit plusieurs objectifs :

- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.
- Réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire.

Dans le cadre de cette loi, nous avons mis en place plusieurs actions :

- Le remplacement total de la vaisselle en plastique par du verre (assiettes, bols, verres, biberons) et l'acquisition de casseroles en inox.
- L'élaboration de menus en tenant compte de la saisonnalité et de produits issus de l'agriculture biologique.

Renforcement de la sécurité sanitaire en cuisine :

Une salariée a été formée à la construction et à l'évaluation d'un plan de maîtrise sanitaire, notamment en cuisine.

Amélioration de la qualité de l'air au sein de la micro-crèche :

Cela a débuté par un diagnostic, avec l'aide de l'organisme Promotion santé, à partir des relevés de Co² pour permettre une meilleure aération des locaux.

L'équipe réfléchit aussi à l'utilisation de produits plus sains et écologiques dans les locaux.

Sensibilisation des familles à l'importance de la nature et du plein air :

L'équipe a réalisé un affichage à destination des familles pour déconstruire les fausses croyances liées au fait de sortir par tous les temps. Cette initiative rejoint le projet "Grandir avec la nature", porté par l'équipe qui vise à promouvoir les bienfaits de la nature sur le développement des enfants et leur bien-être général.



31
enfants
inscrits dont
28 présents



29
demandes
enregistrées



221
jours
d'ouverture



9
enfants inscrits
sur les places
AVIP



0.73€
tarif
moyen/heure



24
familles ont un tarif
inférieur ou égal à
1 euro

LES PROJETS ET PERSPECTIVES

Nous avons plusieurs projets :

- Suivre la mise en place de la plateforme AVIP 69.
- Poursuivre la sensibilisation des enfants à la qualité alimentaire.
- Finaliser la mise en place de l'utilisation de produits d'entretien ayant des impacts réduits sur l'environnement et la santé des personnes.
- Poursuivre les sorties à la bibliothèque et à la caserne des pompiers.
- Proposer une semaine sur le thème du Printemps avec un temps de jardinage.

CONCLUSION

La micro-crèche Les Chaudoudoux de Lyon est un lieu porté par des valeurs humanistes. Elle existe depuis 15 ans grâce au soutien de l'association et à une équipe motivée. Les professionnelles font preuve d'un réel engagement, mobilisant leur énergie et leurs compétences pour faire vivre l'établissement.

Ce travail collectif est le résultat de postures professionnelles s'appuyant sur des valeurs fortes : l'accueil de chacun(e), l'écoute bienveillante et le non jugement.

L'apport de cette pluridisciplinarité a permis de développer cette année encore de nombreux projets.

Bénédicte MEUNIER-CHAIX, Responsable de la micro-crèche



LA PARENT'AISE

PRÉSENTATION

Le Lieu d'accueil enfants - parents (LAEP) La Parent'aise est un espace de rencontre, de convivialité, d'écoute, de parole et de jeu. Il est destiné aux familles (parents, grands-parents, oncles, etc) et a pour objectif d'apporter, par le jeu, du lien et du partage.

Lieu de confidentialité, il s'inscrit dans l'accompagnement de la fonction parentale. Les accueillants sont là pour soutenir et accompagner les parents dans leur rôle grâce à une écoute active et une parole bienveillante et sans jugement.

C'est un espace collectif qui permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leur relation à d'autres enfants et à d'autres parents et ainsi de rompre l'isolement.

Il peut être aussi le premier lieu de socialisation pour l'enfant.

Il offre ainsi un travail de prévention à travers les observations, les échanges entre parents ou avec les accueillants. C'est un lieu où toute visée thérapeutique est absente.



L'ÉQUIPE

L'équipe est composée en 2025 de :

- 2 bénévoles.
- 2 salariées.
- 3 professionnelles du Centre social de Gerland.
- 3 professionnelles de la micro-crèche Les Chaudoudoux de Lyon.
- 1 professionnelle de la Métropole de Lyon.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs changements :

- Le détachement par la Métropole de Lyon d'une professionnelle à raison d'une fois par mois.
- Le recrutement de deux nouvelles salariées suite au départ de deux personnes.

Il est important de souligner que malgré leur engagement pour le lieu, certains salariés, évoluant dans d'autres projets professionnels en raison du contrat limité à quelques heures par mois, sont amenés à partir vers d'autres perspectives professionnelles.


245
enfants
accueillis
en tout


46
fratries


147
enfants ont
moins de 2 ans


162
séances


10
demi-journées de
fermeture non
programmées


3
fermetures
pour canicule

LES FAITS MARQUANTS EN 2025

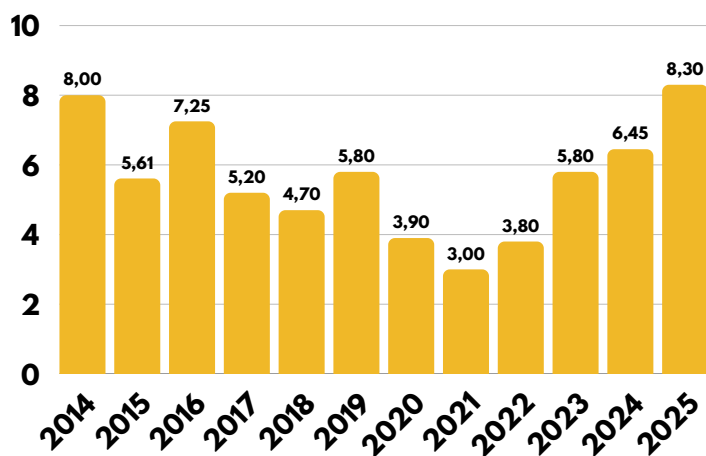
- La fréquentation est plus importante le mercredi matin que le vendredi matin.
- Le groupe est stable le mercredi matin, avec la présence régulière des mêmes fratries.
- Il y a plus de passages en avril, en octobre et en novembre.
- Les matins ont été plus remplis que les après-midis, à l'inverse de 2024. Ce constat a influé sur le choix des moments de fermeture dûs au manque de personnel.
- Il y a eu de nombreux mouvements dans l'équipe et l'accueil de nouvelles salariées. Prendre le temps de les intégrer leur permet de trouver plus facilement leur place.
- Une réflexion a été menée sur la manière d'expliquer aux familles les départs des accueillants. Choisir les mots et travailler un « discours commun » permet de donner du sens à l'absence des personnes.
- Un travail de cohésion d'équipe s'est déroulé grâce à l'analyse de la pratique professionnelle, où nous réfléchissons à partir d'une situation concrète et où nous nous nourrissons les uns des autres pour construire un référentiel commun.
- Des outils ont été créés pour une meilleure lisibilité :
 - La feuille d'émargement.
 - Le trombinoscope avec photos et prénoms des accueillants.
 - Une affiche de présentation du lieu avec les règles de vie.
- Un coin déguisements a été mis en place en septembre avec la confection de déguisements par les accueillants.

LES PROJETS ET PERSPECTIVES

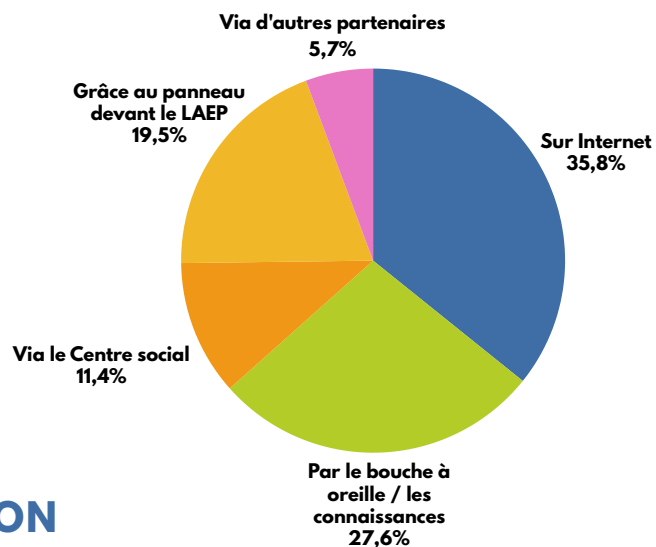
Nous avons plusieurs projets :

- Continuer le travail de cohésion d'équipe.
- Accueillir les nouvelles salariées et rechercher des bénévoles.
- Travailler la communication auprès des partenaires comme les maternités par exemple.

Nombre moyen d'enfants accueillis par séance



Canaux de connaissance du lieu



CONCLUSION

Porté par une équipe motivée et compétente qui parvient à créer un environnement bienveillant et sécurisant, le LAEP La Parent'aise offre un espace d'écoute et de lien.

Il permet à des parents de rompre leur isolement et de rencontrer leurs pairs.

Il s'inscrit sur le territoire comme un lieu ressources pour les familles, en étant connu et reconnu par les partenaires.

Bénédicte MEUNIER-CHAIX, Responsable de La Parent'aise



LES BAMBINS DU 6

PRÉSENTATION

La micro-crèche Les Bambins du 6 est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Elle accueille 12 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Son projet est de favoriser l'accès à un mode de garde pour des familles en situation de précarité de manière à soutenir l'insertion sociale et professionnelle des parents, tout en proposant un accompagnement à la parentalité et en garantissant un accueil de qualité aux enfants.



Pôle
petite enfance
Les Bambins du 6

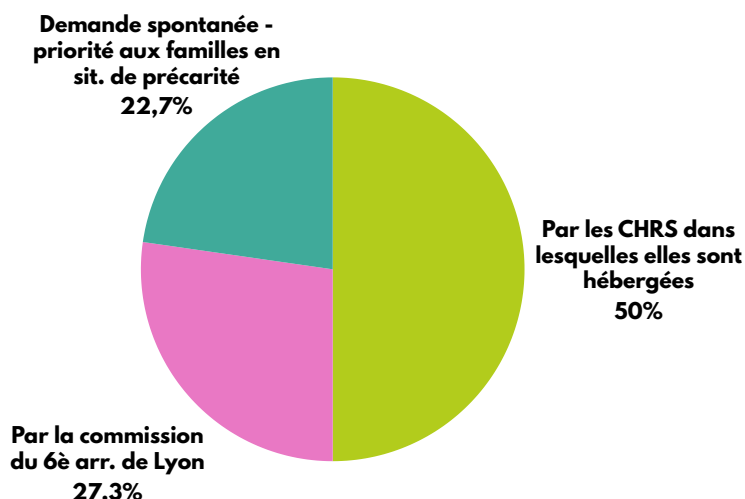


L'ÉQUIPE

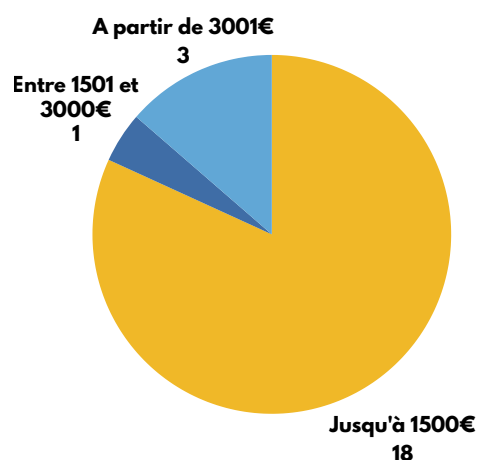
L'équipe est composée de plusieurs professionnelles :

- 1 Référente technique-éducatrice de jeunes enfants (1 ETP). Elle assure la gestion administrative et financière de la structure. Elle est en lien avec les différents partenaires et financeurs. Elle accompagne au quotidien les enfants dans leur éveil et leurs apprentissages.
- 1 Educatrice de jeunes enfants (1 ETP) Elle est garante du projet pédagogique. Elle dynamise l'équipe et l'amène à se questionner. Elle est auprès des enfants et répond à leurs besoins.
- 2 Titulaires d'un CAP Accompagnement éducatif petite enfance (1.5 ETP). Elles participent aux réflexions sur l'organisation et les propositions éducatives faites aux enfants. Elles assurent les soins d'éveil, de confort et répondent aux besoins d'apprentissage des enfants.
- 1 Maitresse de maison (0.7 ETP). Elle assure l'entretien des locaux et la gestion du linge. Elle cuisine les repas des enfants. La personne assurant ce poste a quitté la micro-crèche en juin 2025 à la suite de son déménagement dans un autre département. L'équipe a assuré une partie du poste en juillet et fin août, puis une personne a été recrutée en CDD pour finir l'année 2025.

Orientation des familles



Ressources mensuelles des familles



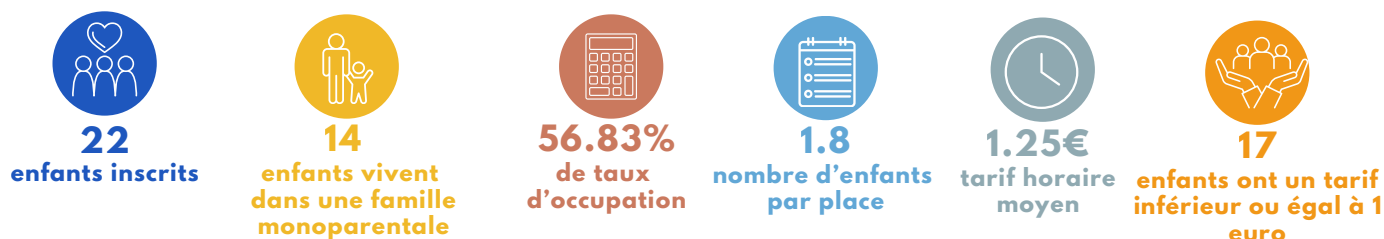
L'ACTIVITÉ

L'année 2025 est la première année complète de fonctionnement de la micro-crèche qui a ouvert ses portes au public le 12 novembre 2024.

Le nombre d'enfants accueillis est passé de 9 en début d'année à 22 en fin d'année. Cette augmentation très progressive du nombre d'enfants était nécessaire pour tous. D'une part, elle a permis à l'équipe de construire des repères et une organisation pour travailler ensemble et dans le même sens. D'autre part, elle a permis aux enfants de se familiariser avec un nouveau cadre de socialisation à leur rythme et de faire « groupe » au sein de la micro-crèche.

Les enfants accueillis en 2025 ont été orientés par la Commission Petite Enfance du 6^{ème} arrondissement de la Ville de Lyon, la Fondation Notre-Dame des Sans-Abri, l'Armée du Salut, ainsi que par la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Nous avons aussi répondu à quelques demandes spontanées faites par des familles du quartier pour des petits temps de garde.

Concernant les entrées via le dispositif AVIP (A vocation d'insertion professionnelle), il n'y en a pas eu en 2025, les travailleurs sociaux du territoire n'ayant pas encore repéré la micro-crèche. Le travail de la référente technique a alors été d'aller à la rencontre des structures d'insertion et d'hébergement pour faire connaître le dispositif et établir une relation partenariale.



LES PROJETS

- Bébé signe :

L'équipe a choisi d'utiliser cet outil qui permet de soutenir la communication et le langage de l'enfant. Il s'agit de gestes que l'on associe à des mots simples du quotidien comme boire, encore, dormir... C'est très utile pour les enfants pour se faire comprendre. Il sert à la fois aux petits qui ne parlent pas encore, mais aussi aux plus grands qui ont une langue maternelle qui n'est pas le français. Ce projet est un support à la relation enfant/professionnel, il rassure l'enfant qui se sent compris.

- Une journée à la crèche :

L'équipe prend régulièrement des photos des enfants, seuls ou en groupe. Ces photos sont soit envoyées aux parents, soit affichées dans la crèche. Les objectifs sont multiples : faire du lien avec les familles, rassurer les parents, donner à voir ce qui se passe au quotidien à la crèche, montrer les compétences des enfants, partager avec les parents des petits moments « cocasses » de leur enfant. Ce projet crée de la proximité et de la confiance entre les parents et les professionnelles. Il soutient les échanges, surtout avec les parents qui ne parlent pas français.

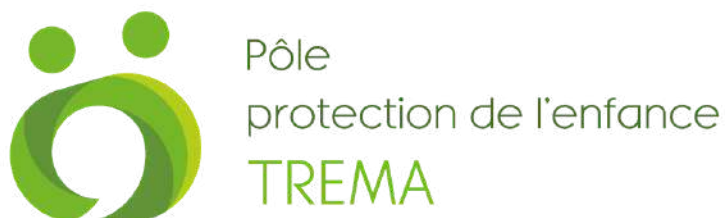
CONCLUSION

Cette première année de fonctionnement a servi à poser les bases nécessaires afin de répondre à nos missions dans un cadre rassurant et stimulant pour tous, familles et professionnelles.

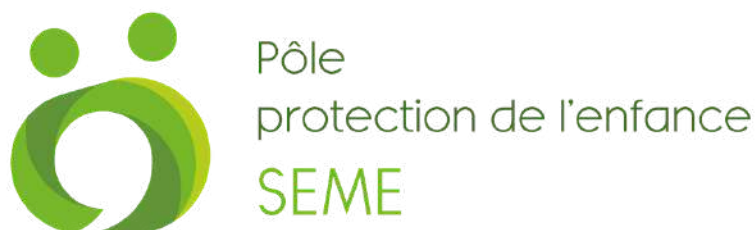
L'équipe s'est montrée réactive et a souvent réajusté ses pratiques pour mieux répondre aux besoins des enfants et des parents.

Marie REVEYRON, Responsable de la micro-crèche





LES SERVICES DE PROTECTION DE L'ENFANCE



PRÉSENTATION

Le SCAFE est le Service Commun d'Accompagnement des Familles et des Enfants, habilité à exercer des mesures d'Assistance Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) renforcées (AEMO-R) et avec hébergement (AEMO-H). Il est porté par l'UDAF du Rhône et de la Métropole de Lyon, et l'Entraide Protestante de Lyon réunis dans un consortium.



L'AEMO-R est une mesure contrainte, prononcée par le juge des enfants si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises. Elle se caractérise notamment par sa fréquence d'intervention (1 fois par semaine minimum) et ses ateliers collectifs (médiations spécifiques).



L'AEMO-H est une mesure de protection décidée par le Juge des enfants qui en détermine les objectifs. Elle présente un caractère impératif pour le mineur comme pour sa famille. Elle permet, le plus souvent, le maintien du mineur dans son milieu actuel, maintien que le Juge des enfants peut par ailleurs subordonner à des conditions particulières telles que la fréquentation d'un lieu de soin ou d'éducation, ou l'exercice d'une activité professionnelle.



L'ÉQUIPE

Les deux services du SCAFE sont composés d'une équipe transverse qui intervient à temps partagé:

- 1 Directrice,
- 1 Secrétaire
- 1 Chef de service,
- 1 Psychologue (14 heures/semaine).

A cette équipe, il faut ajouter : Pour l'AEMO-R, 4 travailleurs sociaux ; Pour l'AEMO-H, 5 travailleurs sociaux et 2 Assistants familiaux.

LES FORMATIONS

L'intégralité des équipes ont été formées aux thématiques suivantes :

- Les violences faites aux femmes et aux enfants par la Mission interministérielle de lutte contre les violences.
- Les jeunes victimes de prostitution par l'Amicale du Nid.
- Le programme Yapp par Conciliabules.
- L'utilisation de Némoweb.
- Les addictions par le protoxyde d'azote.

Les travailleurs sociaux et les cadres bénéficient de séances d'analyse de la pratique professionnelle mensuelles.



ACTIVITÉS DES DEUX SERVICES

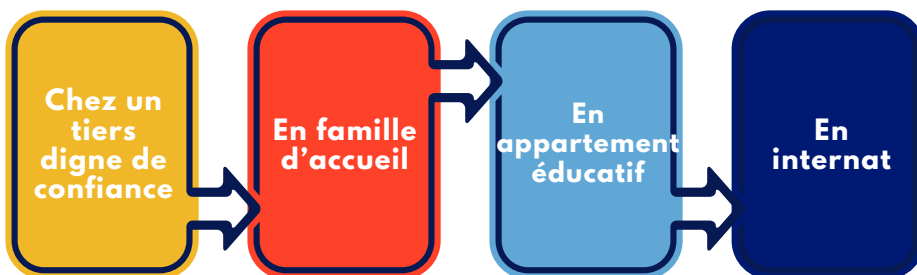
Les deux services ont été autorisés le 15 avril 2025.

Les premières mesures d'AEMO-R ont été prises en charge à compter d'août 2025 en lien avec les recrutements. Au 31 décembre 2025, nous sommes à 29 mesures exercées sur un total de 36 mesures.

Le service AEMO-H a ouvert en novembre 2025 avec l'attribution des premières mesures à la salariée arrivée début novembre. Au 31 décembre 2025, nous étions à 6 mesures, 1 ayant été reçue en septembre et 5 en novembre.

SPÉCIFICITÉS DE L'AEMO-H

Selon les besoins de l'enfant, un hébergement, périodique ou occasionnel, peut être mis en place par le service AEMO-H. Ce temps est un répit «organisé» d'une durée maximum de 3 nuits. Comme le montre le schéma, il y a 4 modalités d'hébergement selon le projet autour de l'enfant.



BILAN ET PROJECTIONS DU SERVICE AEMO-R

En ce qui concerne l'AEMO-R, la fin d'année 2025 a vu le nombre de mesures augmenter, avec un renfort d'équipe prévu début 2026 pour répondre aux besoins.

Parallèlement, le service a développé ses partenariats locaux, renforçant le réseau autour des jeunes accompagnés. L'année 2025 a ainsi permis de poser des bases solides, malgré des défis de stabilité des effectifs.

Les priorités pour 2026 portent sur l'amélioration de l'accompagnement et des conditions de travail, avec la mise en place du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) pour prévenir les risques professionnels, un nouvel outil pour faciliter l'organisation des ressources humaines, un travail renforcé sur la bientraitance, le développement des partenariats et la démarche qualité.

BILAN ET PROJECTIONS DU SERVICE AEMO-H

L'année a été marquée par une phase de mise en place et d'adaptation du service. Avec le recrutement d'une Assistante sociale fin 2025, 6 mineurs ont été accompagnés. Malgré un démarrage progressif, le service a réussi à proposer un cadre sécurisé, notamment grâce à l'appartement éducatif situé à 10 minutes de ses locaux.

Les objectifs 2026 sont de renforcer et diversifier les solutions d'hébergement, aujourd'hui limitées à cet appartement éducatif, renforcer les partenariats, notamment avec les assistantes familiales malgré leur pénurie, mobiliser et former des tiers dignes de confiance, accueillants bénévoles et parrains, et poursuivre l'amélioration de l'accompagnement. L'enjeu principal est d'offrir des solutions d'accueil plus diversifiées et adaptées, tout en renforçant la qualité de l'accompagnement et la démarche qualité.

CONCLUSION

Dans la vie des associations, il y a des moments clés. L'inauguration fait partie de ces temps, l'inauguration du SCAFE le 2 décembre 2025 en a été le parfait exemple.

Ce temps unique, qui s'inscrit à tout jamais dans la création d'un service, illustre la dynamique collective dans un métier qui n'existe que grâce au lien que nous faisons tout le temps, partout et avec le plus grand nombre. C'est un temps de partage autour de valeurs communes où financeurs, partenaires, gouvernance, salariés s'engagent dans un unique objectif, celui de tout faire pour mettre en œuvre le projet de service.

C'est un temps suspendu où on mesure le chemin parcouru et les étapes qu'il a fallu mener pour en arriver là. C'est aussi le lancement officiel d'une belle aventure collective.



Anne LESUEUR, Directrice du SCAFE

PRÉSENTATION

Le service TREMA intervient auprès d'enfants âgés de 6 à 15 ans et de leurs parents dans le cadre d'aide éducative administrative intensive (AEA).

Nous sommes financés et mandatés par la Métropole de Lyon pour exercer ces AEA.

Notre mission est de soutenir parents et enfants face à des difficultés éducatives au quotidien.

Pour ce faire, nous proposons des visites à domicile, des entretiens individuels ou familiaux, mais aussi des actions collectives avec les enfants et/ou les familles.



UN SERVICE, TROIS SOUS-ÉQUIPES

Equipe Rive Droite

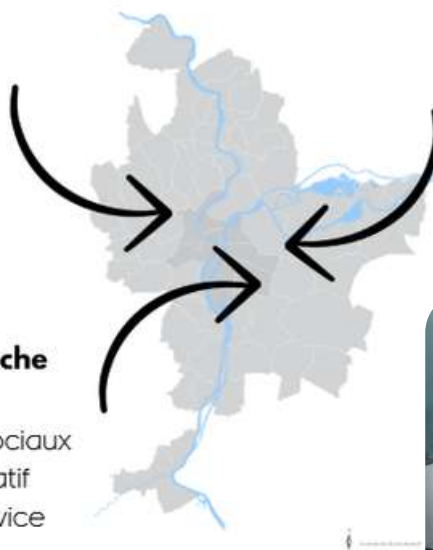
Lyon 9
3 ETP Travailleurs sociaux
0.5 ETP Administratif
0.3 Cheffe de service

Equipe Nord

Villeurbanne
4 ETP Travailleurs sociaux
0.5 ETP Administratif
0.3 Cheffe de service

Equipe Rive Gauche

Lyon 8
6 ETP Travailleurs sociaux
0.5 ETP Administratif
0.3 Cheffe de service



ACTIVITÉS

Hausse des demandes d'AEA :

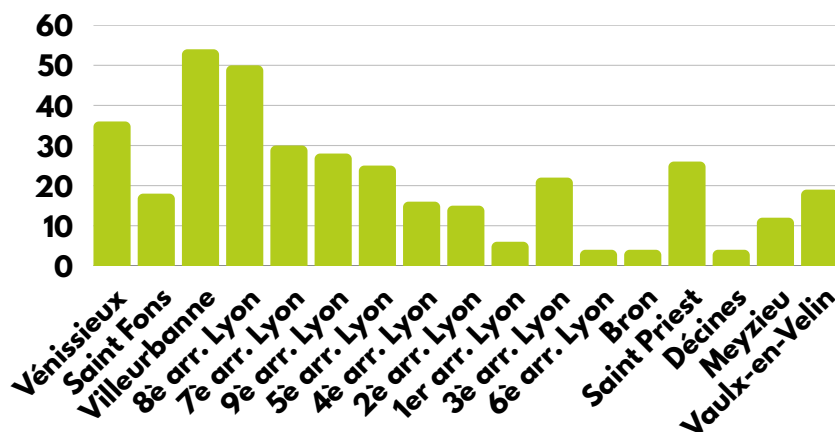
Les territoires des Portes des Alpes et du Rhône Amont ont davantage sollicité le service. Le délai moyen avant le début de mesure est de 103 jours. L'équipe reste pleinement mobilisée pour maîtriser au mieux sa fil active.

Complexification des prises en charge :

Les situations accompagnées présentent une complexité croissante, marquée par l'imbrication de conflits parentaux, de troubles de santé mentale, d'addictions, d'exploitation sexuelle et de situations de handicap. Les conflits parentaux exposent les mineurs à des tensions délétères et nécessitent un travail de recentrage sur leurs besoins fondamentaux.

Les problématiques de santé mentale, chez les parents comme chez les enfants, imposent une coordination étroite avec les partenaires de soin. Les conduites addictives et les risques d'exploitation exigent vigilance et formation. Enfin, la prévalence du handicap implique des adaptations constantes, tout en maintenant un cadre éducatif structurant et cohérent.

● Nombre d'enfants accompagnés par territoire



PROJETS

• Le retour du « séjour famille » :

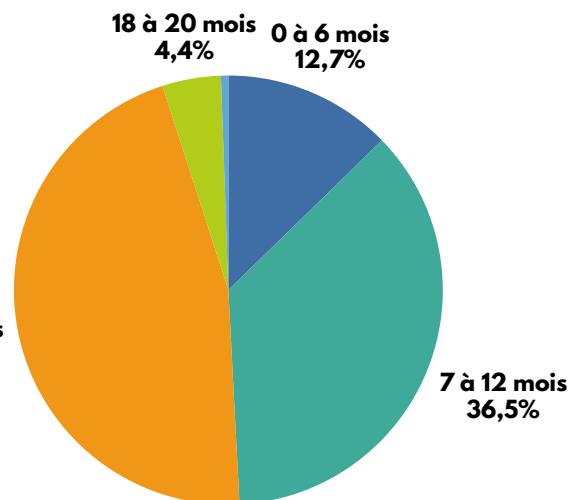
Grâce au soutien des donateurs de l'association et celui de la FAS, trois éducateurs ont pu repartir trois jours avec neuf familles pendant l'été 2025 afin de découvrir la belle ville de Cluny.

Les objectifs étaient nombreux : partir en vacances en famille, bénéficier du soutien matériel et éducatif du service TREMA et profiter pleinement d'un temps de partage en famille.

• Eduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS), un enjeu pour les AEA :

Depuis plusieurs années, les problématiques liées à l'EVARS constituent un motif important de demandes d'aide. Les équipes se sont mobilisées pour accompagner les familles, en questionnant leurs propres représentations. Des référentes TREMA, formées au sein d'un groupe de travail de la Métropole de Lyon, sont désormais prêtes à déployer au sein du service TREMA un programme spécifique autour des émotions, du repérage des conduites à risque, de la formation et des partenariats.

Durée de l'accompagnement



369

jeunes
accompagnés



2/3

de familles
monoparentales



5

projets
collectifs à
l'année



2

courts séjours
proposés



9

communes
d'intervention



68%

des accompagnements
n'ont pas besoin de relai
supplémentaire

CONCLUSION

L'année 2025 a été marquée par le déploiement du service TREMA sur trois espaces différents. Ce projet s'est finalisé en juin avec l'installation de l'équipe Nord sur Villeurbanne.

C'est une nouvelle aventure pour TREMA qui doit se restructurer en trois sous-équipes tout en conservant son unité.

La réécriture du projet de service en 2025 a été une belle opportunité pour se rassembler autour des missions qui nous unissent au service des jeunes.

Marielle CUZIN, Cheffe de service éducatif



PRÉSENTATION

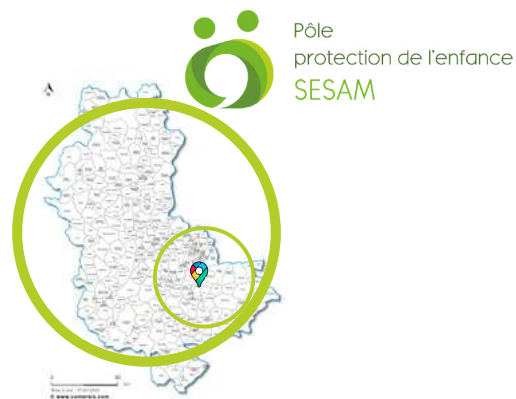
Le SESAM signifie Service Educatif de Suivi et d'Accompagnement pour Majeurs. Il intervient auprès de jeunes âgés de 17,5 à 21 ans vivant dans la Métropole de Lyon ou dans le Département du Rhône.

Le SESAM accompagne 30 jeunes dans le cadre des contrats « jeune majeur » (ARSJM/ CAA).

Nos missions sont plurielles :

- Préparer l'accès à la majorité des jeunes quittant un établissement ou un service de l'Aide sociale à l'enfance.
- Accompagner le jeune majeur dans la réflexion et la réalisation de son projet.
- Favoriser l'autonomie du jeune par une expérimentation quotidienne.

Les Educatrices interviennent par une écoute et une présence soutenue. Elles accompagnent le jeune dans toute la singularité de son parcours. Tout au long de son accompagnement, nous l'invitons à découvrir ses ressources et ses freins afin de coconstruire un parcours ajusté à ses besoins.



L'ÉQUIPE

Le SESAM est composé de :

- 2 Educatrices spécialisées et 1 Monitrice éducatrice à temps plein.
- 1 Agent d'accueil à temps partiel.
- 1 Cheffe de service (O.15 ETP).

UNE ALLIANCE ÉDUCATIVE

Face à des jeunes majeurs en manque de repères, l'équipe SESAM adopte une démarche d'alliance éducative.

Chercher, innover, sécuriser, avancer : l'éducateur s'appuie sur le regard de l'équipe, mais aussi sur le soutien des psychologues extérieurs, afin d'accompagner le jeune et sécuriser son parcours, sans lui retirer sa posture de jeune adulte.

C'est un travail de dentelle pour trouver la posture la plus adaptée aux besoins du jeune : tu es majeur mais tu es parfois encore vulnérable...



ACTIVITÉS

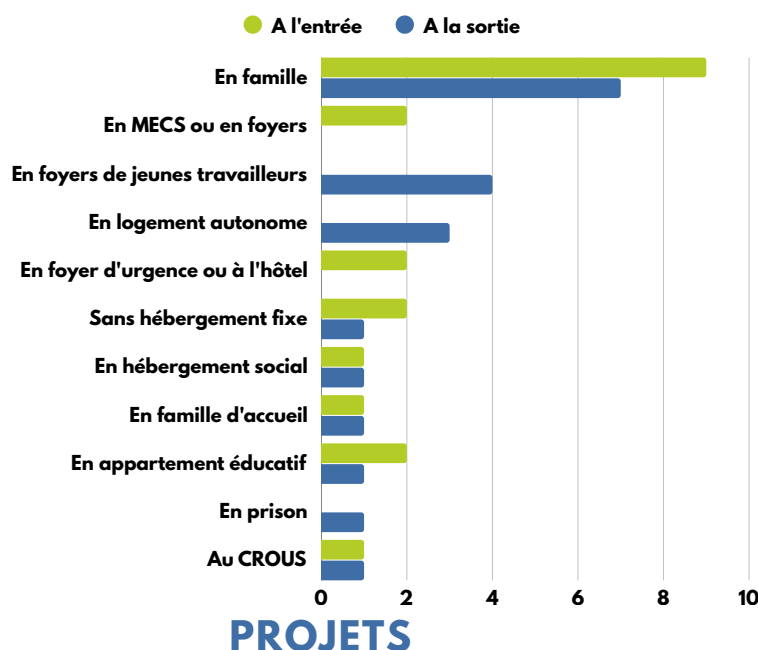
Les deux tiers des jeunes accompagnés disposent d'un dossier auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Les situations sont diverses mais engendrent généralement une grande fragilité dans leur parcours d'insertion.

Ces jeunes ont besoin d'être inscrits dans différentes mesures de protection, notamment :

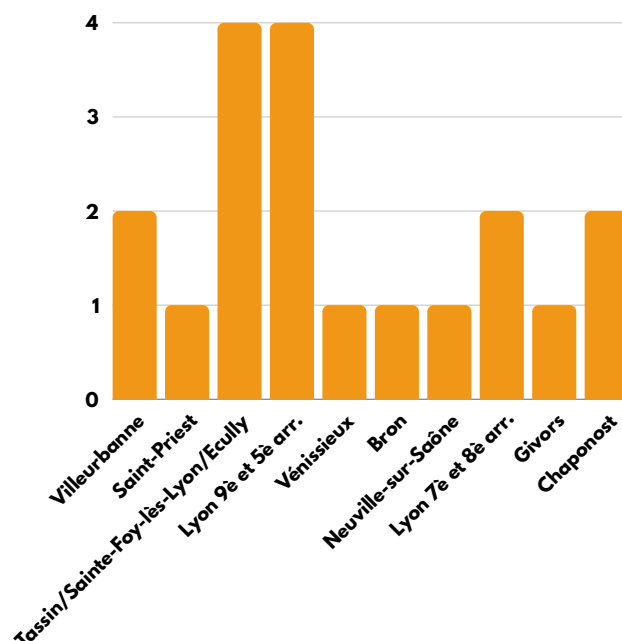
- Dans le logement, par la recherche de structures d'hébergement et de soins adaptées.
- Sur le plan administratif, par des demandes d'accompagnement auprès de services tels que le Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) ou par la mise en place de relais familiaux ou de mesures de protection.
- Sur le plan financier, par des demandes d'Allocation aux adultes handicapés (AAH).
- Dans le domaine du soin, par la recherche de dispositifs adaptés (équipes mobiles, suivis ambulatoires ou hospitaliers). Nous accompagnons également les jeunes dans des démarches diagnostiques nécessitant la réalisation de bilans.
- Dans l'insertion professionnelle, par des demandes de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), mais aussi par des orientations vers des dispositifs de travail protégé.

Ce travail d'accompagnement s'inscrit dans le temps long : les trois quarts des jeunes restent suivis par le service jusqu'à l'âge de 21 ans.

Situation des jeunes en 2025



Nombre de jeunes accompagnés / commune en 2025



Réécriture du projet de service :

Le travail s'est déroulé de manière efficace et fluide. Les modifications apportées ont été relativement légères, ce qui souligne la solidité du projet initial. Néanmoins, cette réécriture a permis un rappel utile des points essentiels, renforçant la clarté et la cohérence du service proposé. Dans l'ensemble, cette étape a été positive et constructive.

La traumatologie, une vision nécessaire pour l'accompagnement jeunes majeurs :

L'approche de la psychotraumatologie est relativement récente dans sa diffusion sur le champ social. Or, la formation suivie par l'équipe SESAM a mis en lumière que cette approche répond profondément aux vécus traumatiques des jeunes sortants de l'ASE. Porter un regard sur le parcours traumatique dont il ont été la victime, modifie en profondeur leur perception d'eux-mêmes et leur rapport à leur psychisme. Cette formation offre des perspectives humanistes et porteuses d'espoir.



50
jeunes
accompagnés
en 2025



18.5
âge moyen des
jeunes à leur
entrée au SESAM
(mois)



20.9
âge moyen des
jeunes à leur
sortie du SESAM
(mois)



85
démarches de
soin effectuées
en 2025



1/3
des jeunes
vivaient en
famille à
l'admission



6
jeunes ont
bénéficié des
outils de logement
SESAM



CONCLUSION

Après une réorganisation métropolitaine de l'accompagnement des jeunes majeurs en 2024 et 2025, le service SESAM est resitué pleinement par les territoires comme un outil d'accompagnement intensif auprès des jeunes majeurs au profil atypique et pour qui le logement n'est pas la porte d'entrée.

Nous sommes heureux de poursuivre ces missions jour après jour.

Marielle CUZIN, Cheffe de service éducatif

PRÉSENTATION

Le PASAJ est un service d'accueil de jour qui accompagne des jeunes Mineurs non accompagnés (MNA) et des jeunes majeurs, âgés de 14 à 21 ans. Ils sont orientés vers notre service par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de la Métropole de Lyon (MEOMIE). Ils sont pour la plupart hébergés en hôtel ou appart'hôtel.

Le PASAJ propose à la fois un accueil dans des locaux de 200m² et des accompagnements sur l'extérieur pour les démarches. Les aides portent sur les apprentissages du quotidien, les démarches administratives, la scolarité, l'insertion professionnelle et la santé.

En raison de l'interdiction d'héberger de manière pérenne des jeunes de l'ASE en structures hôtelières, le service a cessé son activité le 31 décembre 2025. Le projet de redéploiement porté par l'Entraide Protestante de Lyon a abouti à la création d'un nouveau service: l'OASIS des mamans.



L'ÉQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée en 2025 de 9 personnes. Elle se compose de :

- 3 Educatrices spécialisées.
- 1 Assistante sociale.
- 1 Professeure de Français langue étrangère (FLE).
- 1 Psychologue.
- 1 Infirmière.
- 1 Secrétaire d'accueil
- 1 Directeur adjoint.

La fermeture annoncée fin 2024 du service a permis de préparer les départs. Aucun licenciement n'a été nécessaire.

ACTIVITÉS

En 2025, le PASAJ a accueilli 23 nouveaux jeunes hommes majeurs et comptabilisé 71 sorties liées à sa fermeture au 31 décembre. Malgré un déficit d'orientations en début d'année, l'activité a été rattrapée au 1er semestre. Les orientations par la MEOMIE n'ont conduit à aucun refus.

Les jeunes, globalement plus âgés que les années précédentes, ont nécessité un accompagnement urgent en matière de régularisation et de logement. Parmi eux, 15 étaient scolarisés : 9 en voie professionnelle, 5 en unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) et 1 en mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS).

À la sortie, plus de la moitié ont accédé à un logement individuel ou éducatif mais 9 jeunes (dont 8 majeurs de 21 ans) sont partis sans solution stable, malgré des ressources pour 4 d'entre eux. L'accès à l'hébergement a été freiné par l'instabilité administrative et professionnelle, bien que les places en Foyers de jeunes travailleurs ou en résidences aient augmenté au dernier trimestre.

Les titres de séjour demandés étaient majoritairement avec mention « travailleur temporaire ». À la sortie, 12 jeunes travaillaient, 13 étaient scolarisés et 11 en apprentissage, mais 8 restaient sans solution. La durée moyenne d'accompagnement était de 17 mois (contre 15 en 2024), avec des prises en charge allant de 2 à 39 mois, influencées par la fermeture anticipée.

PROJETS

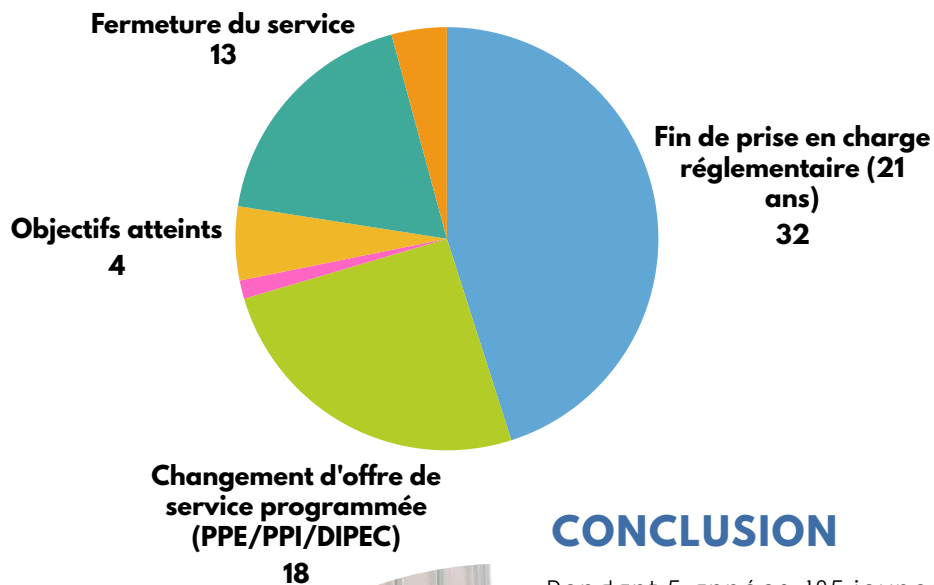
En 2025, le PASAJ a organisé des activités collectives variées, favorisant la cohésion, l'acquisition de compétences, l'autonomie et l'épanouissement des jeunes accompagnés, malgré le contexte de fermeture. Un week-end en camping a marqué les esprits : Le groupe a d'abord installé ensemble le campement avant de profiter d'activités aquatiques, d'un barbecue et d'une soirée talents. Le lendemain, une randonnée annulée à cause de la pluie a été remplacée par des sports nautiques, suivis d'un nouveau barbecue. Le dimanche, une dernière baignade a clôturé ce séjour, salué par les jeunes pour sa convivialité et la qualité des échanges.

Une journée à Paris a permis à treize jeunes de découvrir la capitale et de susciter l'envie d'y revenir.

D'autres activités ont rythmé l'année :

- Un atelier réparation vélo pour apprendre l'autonomie.
- Une sortie vélo de 40 km le long du canal de Jonage.
- Une pièce de théâtre jouée par de jeunes migrants.
- Des sorties culturelles (musée, balade le long de l'Yzeron).
- Des moments de détente (baignades, barbecue).
- La fête des 5 ans du PASAJ, célébrant son engagement.

Motif de sortie



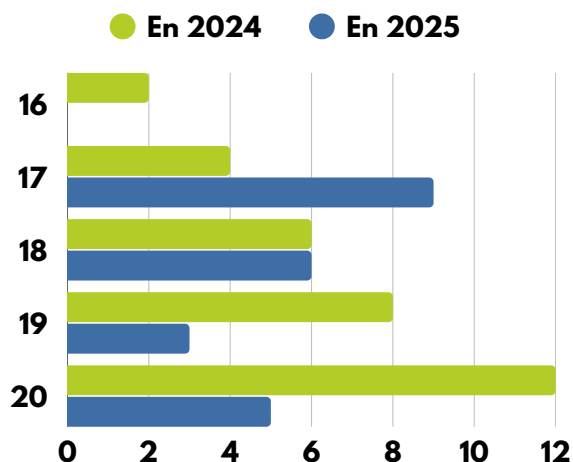
CONCLUSION

Pendant 5 années, 185 jeunes ont été accompagnés par le PASAJ. Bon nombre d'entre eux ont vécu un parcours migratoire difficile, voire traumatisant. Ils ont trouvé auprès de l'équipe un ancrage et des repères. Les moments de partage ont nourri chacun de nous. Je tiens à remercier tous les professionnels et bénévoles qui ont participé à la réussite de ce service.

L'accompagnement de jeunes femmes, dont quelques mamans, a ouvert de nouvelles perspectives à l'issue de cette fermeture : la réalisation d'un nouveau projet en faveur de ces mères et de leurs enfants.

Gregory DEGACHE
Directeur adjoint du Pôle Protection de l'Enfance
en charge du PASAJ

Âge des jeunes à leur entrée au PASAJ



50
places



71
bénéficiaires
accompagnés



5
années de
partage



17
mois de prise
en charge en
moyenne



7/7
une ouverture
7 jours
sur 7



365
jours
d'ouverture
par an

PRÉSENTATION

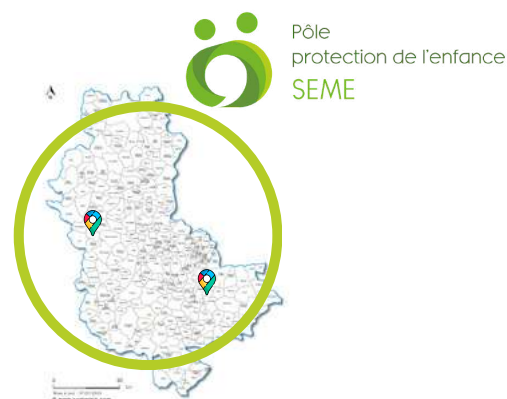
Le Service Educatif pour Majeurs Etrangers (SEME) héberge et accompagne 128 mineurs et jeunes majeurs (majoritairement ex-Mineurs non accompagnés).

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la convention reconduite annuellement a laissé place à une autorisation d'ouverture pour 15 ans. Cette pérennisation de l'activité revêt un caractère rassurant.

Les jeunes ont un Contrat d'Accès à l'Autonomie (CAA) et sont orientés vers notre service par le Service d'Accueil des Mineurs Non Accompagnés (SEAMNA), qui émane de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département du Rhône.

Cette orientation peut intervenir également avant leur majorité en fonction de leur projet et leur degré d'autonomie. L'objectif est d'adapter l'accompagnement à leur situation et leurs besoins spécifiques qu'ils soient mineurs ou jeunes majeurs.

Ils bénéficient d'un hébergement dans des appartements de 2 ou 3 personnes. Les professionnels les accompagnent dans leur projet d'insertion : la scolarité et l'insertion professionnelle, les démarches administratives, la gestion du quotidien dont le budget, la santé ou encore l'entretien d'un appartement.



L'ÉQUIPE

L'équipe se compose des postes suivants, soit 8.5 ETP :

- 8 Travailleurs Sociaux,
- 1 Secrétaire-comptable,
- 1 Secrétaire à mi-temps,
- 2 Agents techniques,
- 1 Cheffe de service.

Le Responsable technique des projets immobiliers permet d'améliorer le suivi du parc de logements du SEME.

Le SEME s'appuie sur deux équipes réparties entre Lyon et Tarare. Le projet de service est commun mais chacune a développé des modalités de travail propres au territoire d'intervention : Lyon et le sud Lyonnais pour l'équipe de Lyon, le nord et le nord-ouest du Département du Rhône pour l'équipe de Tarare.



ACTIVITÉS

L'année 2025 a débuté avec l'arrivée d'une nouvelle Cheffe de service.

Courant 2024, les mesures atteignant un nombre insuffisant de manière durable, une réduction de l'équipe avait été nécessaire. La capacité d'hébergement a été diminuée en 2025 à 128 lits ce qui a nécessité la restitution de logements. Cependant, cette capacité n'a pas pu être atteinte à cause du poste vacant de travailleur social (0.5 ETP) et de l'absence prolongée de deux travailleurs sociaux qui n'ont pu être remplacés dans l'immédiat.

122.23
nombre moyen
de suivis

2 ans 1/2
durée moyenne
d'accompagnement

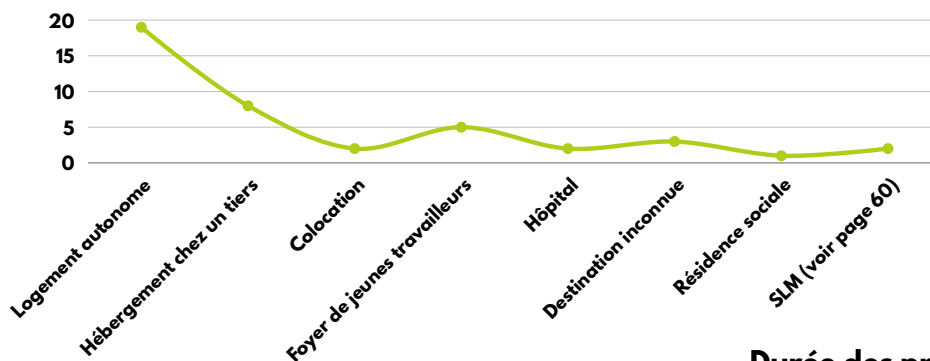
10
pays
représentés

2
équipes

170
visites à domicile /
travailleur social
en 1 an

55
logements
gérés

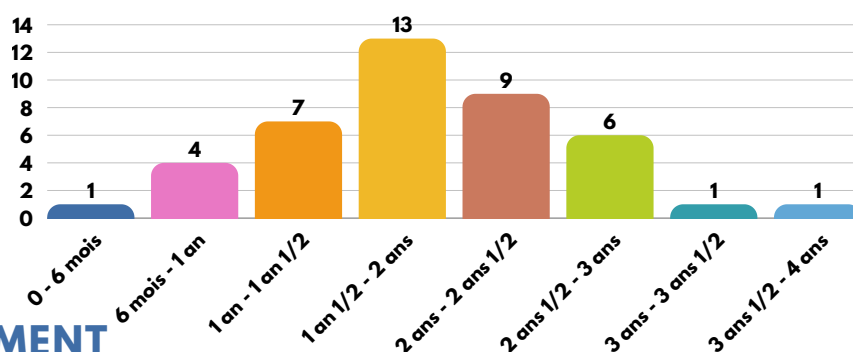
Habitats des jeunes à la sortie du SEME



En 2025, 45.2 % des jeunes sortis ont accédé à un logement autonome, ce qui reflète une réussite relative à l'accompagnement vers l'autonomie.

Majoritairement les jeunes ont bénéficié d'un accompagnement d'une durée moyenne de 2 ans et demi. Cette répartition reflète une adéquation entre la durée d'accompagnement et les besoins du jeune, permettant un suivi suffisant pour stabiliser leur situation (logement, formation, emploi, autonomie financière...).

Durée des prises en charge



L'ACCOMPAGNEMENT

Le SEME place le jeune au centre de son action, en reconnaissant son intégrité, ses spécificités et ses besoins uniques. Cette approche s'inscrit dans une dynamique renforcée par les dernières évolutions législatives de la protection de l'Enfance qui soulignent l'importance de stabiliser et sécuriser les parcours des jeunes majeurs.

En tant que dernier maillon éducatif dans le parcours de protection de l'Enfance, nos missions sont décisives :

- Offrir un cadre sécurisant pour permettre au jeune de construire son avenir.
- Garantir l'accès aux droits (logement, santé, formation, emploi) et prévenir les risques de précarité ou d'isolement.
- Favoriser l'autonomie tout en maintenant un filet de sécurité pour que chaque jeune puisse poursuivre son projet d'insertion en France.

LES TEMPS COLLECTIFS

En 2025, le SEME a organisé deux temps collectifs, essentiels pour créer du lien, favoriser les échanges et aborder des thèmes centraux dans l'accompagnement des jeunes.

- Fête estivale en juin.
- Ateliers logement en décembre, sur la thématique accès au logement, droits des locataires, recherche et solutions adaptées.

Ces temps collectifs porteurs de sens et de dynamiques positives, ont confirmé leur utilité dans l'accompagnement. Ils permettent d'aborder des sujets concrets de manière ludique et accessible.

CONCLUSION

L'année 2025 a été marquée par une stabilisation nécessaire, malgré les défis persistants.

La fin d'année a confirmé l'importance centrale du projet individualisé, pilier de l'accompagnement éducatif. Il favorise l'engagement et la responsabilité, sécurise le parcours vers l'autonomie et permet de coordonner les acteurs autour du jeune.

Les axes 2026 visent à approfondir l'accompagnement individualisé, à développer les dynamiques collectives et à consolider le partenariat, dans un contexte de ressources limitées mais d'une équipe mobilisée.



Nadia VERGNOLLE, Cheffe de service éducatif

PRÉSENTATION

Le service SHEMA a été créé en septembre 2023 à la suite d'un appel à projets de la Métropole de Lyon, destiné à permettre aux jeunes adultes (18-21 ans) issus de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de continuer à recevoir un accompagnement socioéducatif et administratif, ainsi qu'un soutien en matière de santé.

Ce projet offre ainsi aux jeunes majeurs orientés par la Direction Prévention et Protection de l'Enfance (DPPE) de la Métropole de Lyon la possibilité de vivre en colocation, avec 2 ou 3 personnes.

Un travailleur social est désigné comme référent pour le logement et sert d'interlocuteur principal pour les jeunes accueillis. L'accompagnement proposé est global. Il vise principalement à apprendre aux jeunes adultes à gérer les obligations et les responsabilités qui viennent avec leur majorité.



L'ÉQUIPE

L'équipe actuelle se divise en deux pôles : un pôle "socio-éducatif" et un pôle "gestion immobilière et technique" :

Le pôle "socio-éducatif" est composé de plusieurs professionnels dont :

- des Conseillères en économie sociale et familiale (CESF),
- des Intervenants socio-éducatifs,
- des Educateurs spécialisés.

Il a été renforcé par l'arrivée d'un deuxième Chef de service. En 2025, l'effectif de l'équipe a doublé, passant de 10 à 20 personnes.

Le pôle "gestion immobilière et technique" comprend :

- Une Responsable
- 4 Agents techniques, chargés de garantir la mise en conformité ainsi que la maintenance des logements.

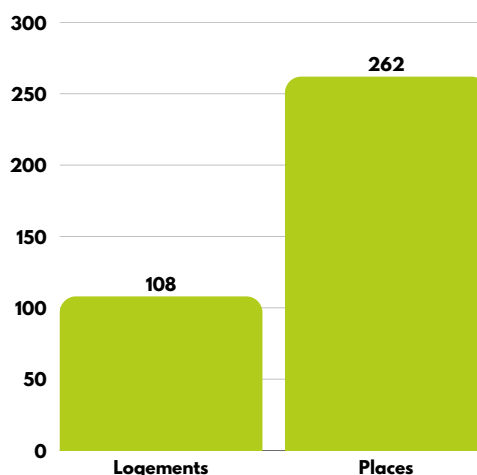
Une Secrétaire soutient également les deux pôles du service. De plus, une psychologue a rejoint l'équipe en 2025.

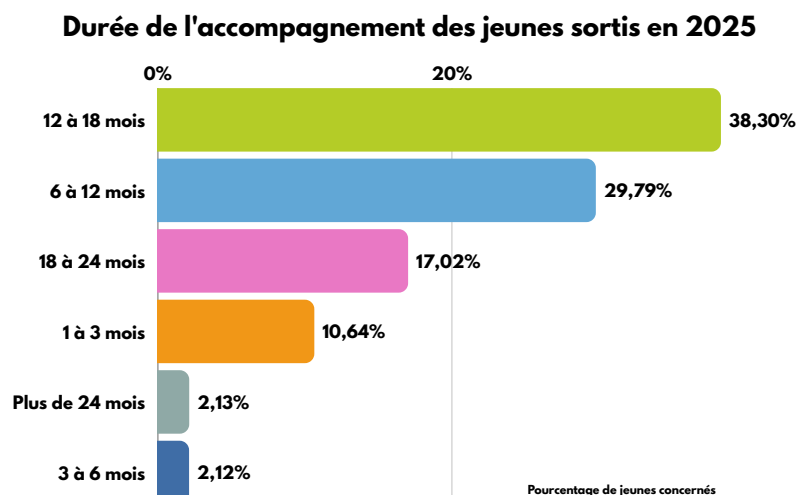
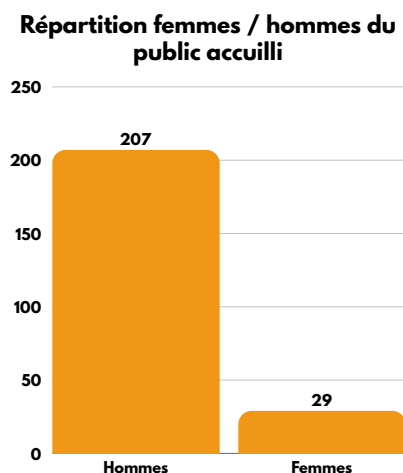
ACTIVITÉ

Le pôle "socio-éducatif" aide les jeunes dans leurs démarches administratives, le savoir-être locataire et la compréhension du monde dans lequel ils évoluent. Il mène également des actions pour les ouvrir à leur environnement. L'équipe accompagne les jeunes dans la réalisation de leurs objectifs personnels (régularisation, études, apprentissage des démarches administratives, etc.) en faisant preuve d'une écoute attentive et rassurante. Les interventions des professionnels comprennent des entretiens, des visites à domicile, des ateliers collectifs et des orientations vers d'autres dispositifs.

Le pôle "gestion immobilière et technique" est responsable de la prospection, de l'aménagement des appartements acquis et des visites de conformité pour la Métropole de Lyon, tout en prenant en charge la maintenance des logements.

Les captations





PROJETS

Les projets du SHEMA et les objectifs qui les sous-tendent sont nombreux :

- La définition et l'élaboration du projet de service en impliquant toutes les parties prenantes (équipe éducative, direction, usagers et partenaires externes) pour garantir un alignement des objectifs et des ressources.
- La stabilisation du service en favorisant la synergie commune des deux équipes éducatives (sur des thématiques communes comme l'hygiène par exemple) et en mettant en place des initiatives et des formations communes pour renforcer la cohésion et la communication, afin d'améliorer la qualité des services offerts.
- La mise en place de chantiers éducatifs avec la création de projets éducatifs concrets qui permettront aux équipes de travailler ensemble autour d'objectifs communs, tout en répondant aux besoins des jeunes accompagnés.
- La préparation de la mise en place du Dossier de l'Usager Informatisé avec l'élaboration d'un plan détaillé pour la mise en œuvre du logiciel OGIRYS, incluant les ressources nécessaires, la formation des équipes et la communication avec les parties prenantes.

Les axes de travail pour l'année 2026 visent à renforcer le service SHEMA et l'efficacité des prises en charge, tout en garantissant l'implication de tous les acteurs concernés. La réussite de ces axes de travail dépendra d'une communication efficace, d'une formation adéquate et d'un engagement collectif à atteindre les objectifs fixés.



247
jeunes
accueillis



20
professionnels



108
logements
captés



35
logements captés + 110
places (agglomération
lyonnaise)



47
jeunes sortis
en logement ou
hébergement

CONCLUSION

L'année 2025 a été marquée par une belle montée en charge, témoignant de l'engagement et de l'efficacité des équipes tant technique qu'éducative. Les nombreuses sorties positives enregistrées illustrent l'impact favorable de notre prise en charge des jeunes. De plus, l'augmentation du personnel et le maintien des salaires témoignent d'une stabilité et d'une confiance mutuelle au sein de l'organisation, favorisant ainsi une bonne dynamique collective. Grâce à ces progrès significatifs, nous avons la possibilité de clore cette montée en charge en atteignant les 300 jeunes accompagnés avant la fin de l'été 2026. Cela représente un objectif ambitieux mais réalisable, qui nous encourage à poursuivre nos efforts.

Marius N'DOLI, Chef de service éducatif (à droite) et Nadège NICOLEAU, Responsable de la gestion immobilière (à gauche)





LES SERVICES DE LOGEMENT



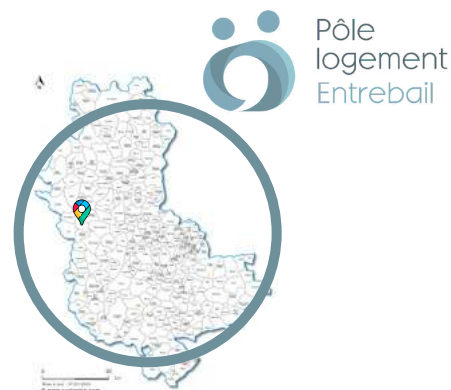
PRÉSENTATION

Le service Entrebail a pour mission l'accompagnement vers et dans le logement de ménages reconnus prioritaires au titre du Droit au Logement Opposable (DALO). Ce soutien se fait par le biais d'une gestion locative adaptée et dans le cadre de baux glissants.

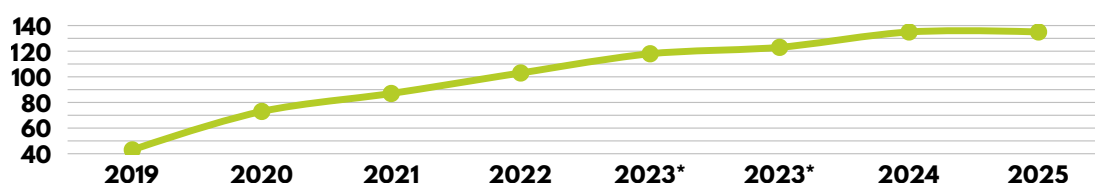
Nous accompagnons des ménages faisant face à des problématiques de logement, de budget, de santé, d'insertion sociale et familiale, d'isolement, après ou en cours de procédures d'expulsion, hébergés ou dépourvus de logements.

Le service prend en compte la situation globale de chaque ménage et les guide dans la levée des freins à l'accès à un logement en bail direct.

La complémentarité de l'équipe pluridisciplinaire permet de rendre un service de qualité aux bénéficiaires de l'accompagnement social et de croiser les regards et les compétences de chaque formation initiale.



Capacité du service



L'ÉQUIPE

Pour 135 ménages, le service Entrebail est constitué d'une équipe comprenant :

- 1 Cheffe de service (1 ETP),
- Des Conseillers en Economie Sociale et Familiale (CESF) (3 ETP),
- Des Educateurs spécialisés (4 ETP),
- 1 Assistante de service social (1 ETP),
- 1 Secrétaire (0.40 ETP),
- 1 Agent chargée de la gestion locative adaptée (1 ETP).

Un Travailleur social est en cours de recrutement ce qui correspondra à 0.8 ETP.



LES FORMATIONS

En 2025, plusieurs formations sous forme de webinaires ont été proposées aux salariés afin qu'ils puissent monter en compétences :

- Des temps proposés par la CAF sur différents thèmes : recouvrement des indus, décryptage de la loi immigration, inclusion bancaire, maîtrise du budget.
- Des temps proposés par la Banque de France sur le surendettement, les impayés de loyers, la procédure d'expulsion, le crédit ou encore le chèque énergie.
- Une formation sur la Banque solidaire de l'équipement (BSL).
- Une formation de la Métropole de Lyon sur le Fond de solidarité logement (FSL).

ACTIVITÉ

En 2025, nous avons accompagné 165 ménages avec 26 glissements de bail.

Les situations qui nous sont orientées arrivent par mail. Elles sont transmises soit par la Commission Départementale de Médiation (COMED) soit par France Horizon.

Le service étant repéré par les partenaires, les bailleurs n'hésitent plus à préconiser le bail glissant lors de leurs commissions d'attribution pour soutenir l'accès et le maintien des ménages dans le logement. Ce type d'orientation est en constante augmentation.

L'année 2025 a été marquée par une amélioration de la coordination et une adaptation aux besoins spécifiques des ménages.

UN NOUVEAU PUBLIC

En 2025, l'équipe du service Entrebail a dû accompagner un public ni totalement en rupture, ni véritablement stabilisé.

Ces profils correspondent à ce que certains auteurs qualifient de « vulnérabilités diffuses » (Castel, 1995 ; Soulet, 2005) c'est-à-dire des personnes situées dans une zone intermédiaire entre intégration et désaffiliation.

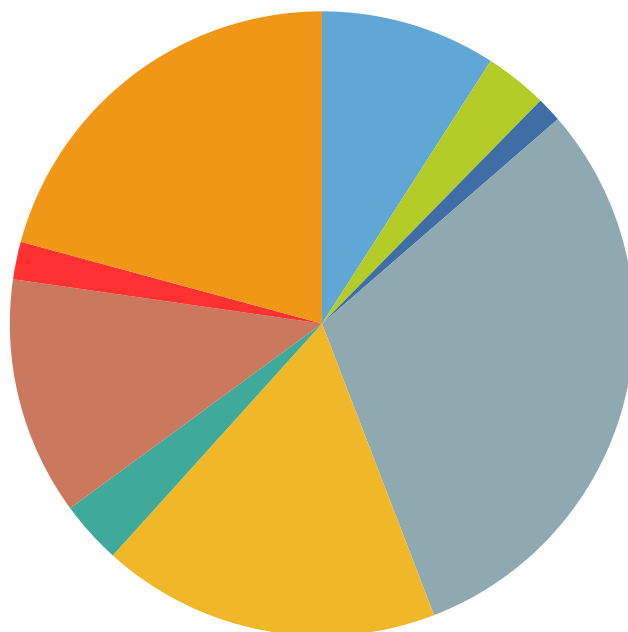
Les caractéristiques observées sont des difficultés chroniques mais non massives, une absence de crise spectaculaire et une stagnation plutôt qu'un effondrement.

Ces situations mettent ainsi en échec les logiques de dispositif fondées sur des étapes claires (accompagnement → stabilisation → glissement).

Elles interrogent la finalité même du bail glissant : l'autonomie locative est-elle toujours l'objectif pertinent ou réaliste pour tous ? L'accompagnement se veut alors qualitatif et tourné vers le projet de la personne. Face à la complexité croissante de ces situations, le travail d'équipe constitue un levier essentiel.

Situation locative des ménages avant le service Entrebail

- Hébergement (CHU, stabilisation, CHRS, logement...)
- A l'hôtel
- Résidence sociale/pension de famille
- Locataires du parc social
- Locataires du parc privé
- Occupant sans droit ni titre d'un logement
- En errance / A la rue / 115
- Dans un local inadapté à l'habitation
- Hébergés par un tiers



135
mesures



2019
ouverture du
service



165
ménages
accompagnés
en 2025



26
glissements
de bail



1
intervention sur
le Département
du Rhône

CONCLUSION

En 2025, le service Entrebail a consolidé son approche d'accompagnement, malgré des défis liés à l'adhésion des ménages et aux relations avec les bailleurs. L'amélioration de la collaboration avec les partenaires et l'adaptation aux réalités des bénéficiaires restent prioritaires. L'objectif pour 2026 est de poursuivre la lutte contre les préjugés sur les ménages en précarité et d'améliorer la qualité de l'accompagnement. La mise en place d'une stratégie de responsabilité sociétale et l'optimisation des processus sont également prévues. Le bail glissant est considéré comme une étape clé vers un logement autonome et l'association continuera à soutenir les ménages dans ce parcours.

Maud RIMO, Cheffe de service



CEJ ET TOI'T

PRÉSENTATION

Le service CEJ et Toi'T a été créé en janvier 2023 grâce un consortium réunissant notre association, l'Entraide Protestante de Lyon, la Mission Locale Rurale Rhône Nord-Ouest Rhône et les Foyers MATTER. L'Agence Régionale de Santé (ARS) soutient également le projet depuis septembre 2023 en finançant une offre de soin aux jeunes accompagnés par le service.

L'objectif de ce projet est de permettre à des jeunes en rupture, âgés de 18 à 25 ans, de pouvoir intégrer un habitat adapté en toute autonomie afin de leur permettre une nouvelle dynamique.

Après l'appel d'offres et l'expérimentation réussi en 2023 pour le CEJ et Toi'T basé à Tarare, en janvier 2024, le CEJ et Toi'T de Villefranche-sur-Saône a été créé. Sur les mêmes dispositions que le CEJ et Toi'T de Tarare, le projet a été porté par un consortium réunissant notre association, l'Entraide Protestante de Lyon, la Mission Locale Villefranche - Beaujolais et les Foyers MATTER.



L'ÉQUIPE

Les deux équipes du CEJ et Toi'T, du secteur Nord-Ouest Rhône et du secteur Villefranche-sur-Saône Beaujolais, sont toutes les deux composées des personnes suivantes :

- Des Travailleurs sociaux (1.8 ETP),
- 1 Secrétaire (0.5 ETP),
- 1 Agent chargée de la gestion locative adaptée (0.3 ETP).

Le 4 juillet 2025, les équipes de l'Entraide Protestante de Lyon présentes sur la commune de Tarare ont été rassemblées dans les mêmes locaux. Pour l'occasion, un article dans le journal local est venu valoriser le travail des équipes.

Ca déménage à l'Entraide protestante



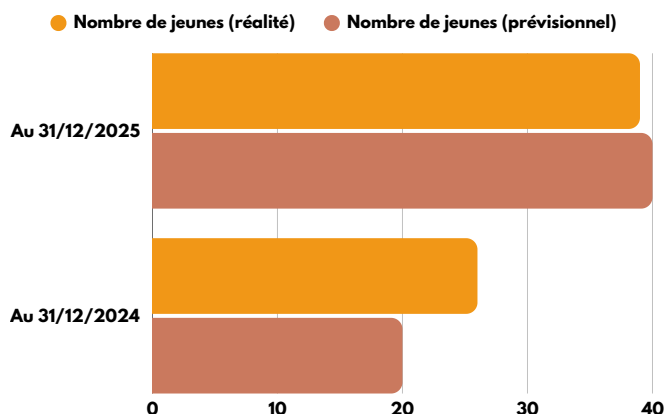
ORIENTATION ET ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement permet à des jeunes, âgés de 18 à 25 ans, de pouvoir intégrer un habitat adapté en toute autonomie : logement autonome, colocation, pension de famille, foyer de jeunes travailleurs, etc... afin de leur insuffler une nouvelle dynamique.

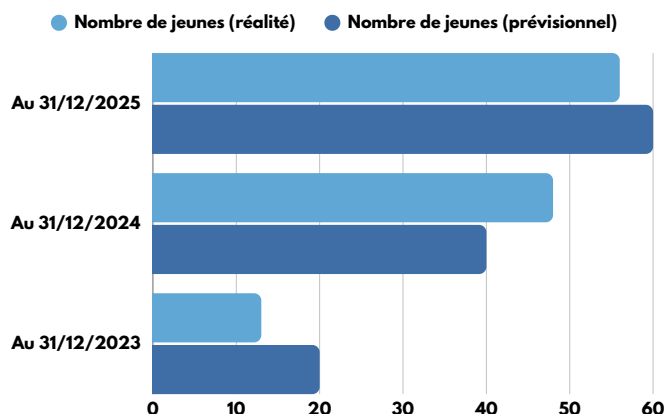
L'absence de logement pérenne est, pour les jeunes accompagnés, un réel frein à l'évolution de leur situation dans tous les domaines confondus : professionnel, santé, administratif, etc...

Notre critère d'admission est, en effet, que les jeunes doivent être dits « en rupture ». Ils nous sont présentés par tous les partenaires présents sur nos deux secteurs.

Au CEJ et Toi't secteur Villefranche-sur-Saône Beaujolais



Au CEJ et Toi't secteur Nord-Ouest Rhône



BILAN APRÈS 3 ANS D'EXPÉRIMENTATION

Ce service a prouvé que la stabilité du logement facilite directement le succès professionnel. Un logement sécurisé permet aux jeunes de se concentrer sur leurs objectifs professionnels. Le logement fournit la base pour la recherche d'emploi, le stress ainsi réduit permet la participation à des formations, des emplois, des stages....

Si le projet respecte bien ses objectifs et orientations initiales, le réaliser met en évidence la nécessité d'une adaptation forte et permanente, rendue indispensable par la grande vulnérabilité du public accompagné.

De plus, la mobilisation des jeunes s'inscrit nécessairement dans un temps long : au regard de leurs parcours souvent marqués par l'instabilité et l'urgence, l'adhésion au projet ne peut être immédiate et nécessite la construction progressive d'un lien de confiance, condition indispensable à un engagement plus durable et significatif dans les actions proposées.



159
jeunes
repérés
en 3 ans



95
jeunes
accompagnés
en 3 ans



18-25
âge des
jeunes



3
ans
d'expérimentation



4
acteurs
concernés



2
territoires

CONCLUSION

Le dispositif CEJ et Toi'T a démontré son utilité dans un territoire peu doté en solutions pour les jeunes.

Il a permis de prévenir des ruptures majeures, de sécuriser l'accès au logement, de développer l'offre de logement mais aussi de favoriser l'insertion professionnelle et de recréer du lien et de la confiance pour ces jeunes.

Sa pérennisation apparaissait essentielle pour répondre durablement aux besoins des jeunes en grande précarité. Malheureusement les finances publiques restent un frein à la prise en compte des publics précarisés et le service a pris fin le 31 décembre 2025.

Maud RIMO, Cheffe de service



PRÉSENTATION

Le service d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) intervient auprès de ménages rencontrant des difficultés majeures compromettant l'accès ou le maintien dans un logement autonome.



Ses objectifs sont pluriels :

- Prévenir les expulsions.
- Sécuriser l'accès au logement.
- Stabiliser les situations locatives.
- Restaurer l'autonomie des ménages.
- Coordonner les interventions autour des situations complexes.

L'accompagnement est global et individualisé. Il prend en compte l'ensemble des freins périphériques des ménages : la santé mentale, les addictions, l'isolement, les difficultés budgétaires ou encore la rupture de droits.

L'ÉQUIPE

L'équipe est constituée de 4 personnes :

- 2 Travailleurs sociaux.
- 1 Secrétaire mutualisée.
- 1 Cheffe de service mutualisée.

Ils se réunissent très régulièrement avec les équipes des autres services du Pôle Logement de l'association, comme ici, lors de l'un déjeuner commun.



ACTIVITÉ

En 2025, pour les deux territoires, la capacité d'accompagnement est 71 mesures annuelles. Cela comprend 71 accompagnements ASLL dont 15 accompagnements en gestion locative adaptée. L'année 2025 présente un taux d'activité conforme à la capacité autorisée.

Une mesure dure 6 mois et est renouvelable 2 fois. Les renouvellements sont majoritaires en raison de la fragilité persistante des situations.



15

**gestions
locatives
adaptées**



71

mesures



1

**accompagnement
global**



6

**mois
renouvelables
2 fois**



2

**territoires du
département
du Rhône**



1

**service de
gestion
immobilière**

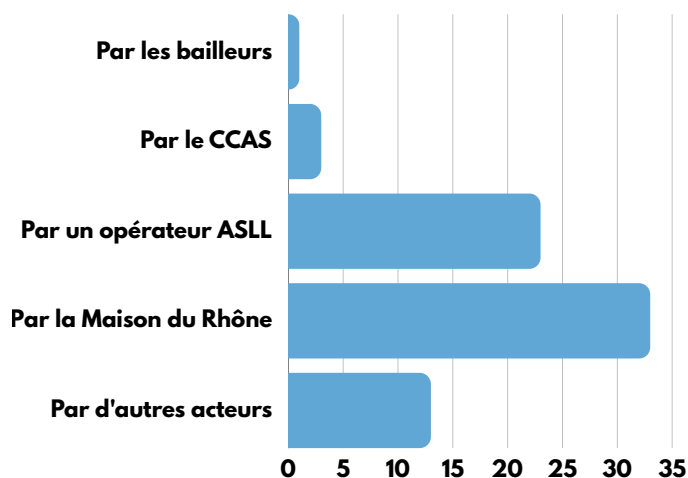
PROJETS POUR 2026

Les perspectives pour l'année 2026 sont multiples :

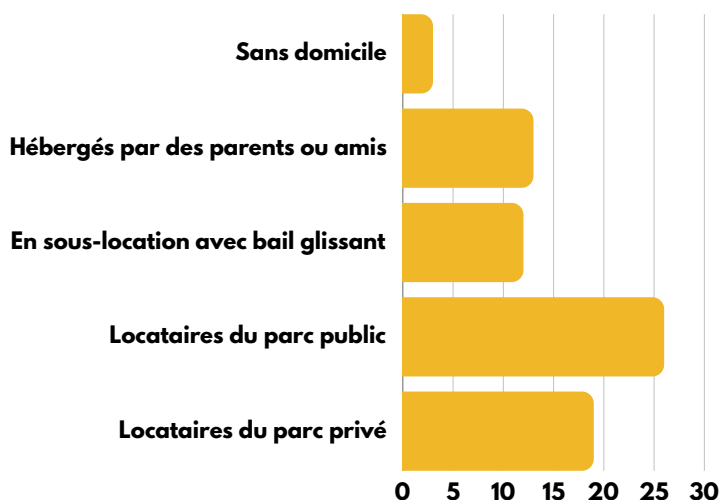
- Renforcement du dispositif de gestion locative adaptée.
- Développement des liens avec les acteurs de la santé mentale.
- Poursuite du travail de proximité et d'aller-vers.

Dans un contexte budgétaire contraint, le partenariat avec le Département du Rhône demeure un levier stratégique essentiel.

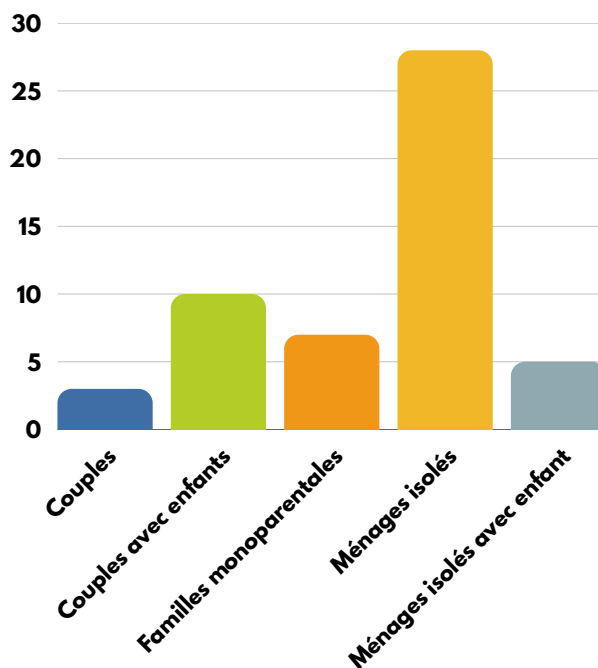
Orientation des mesures



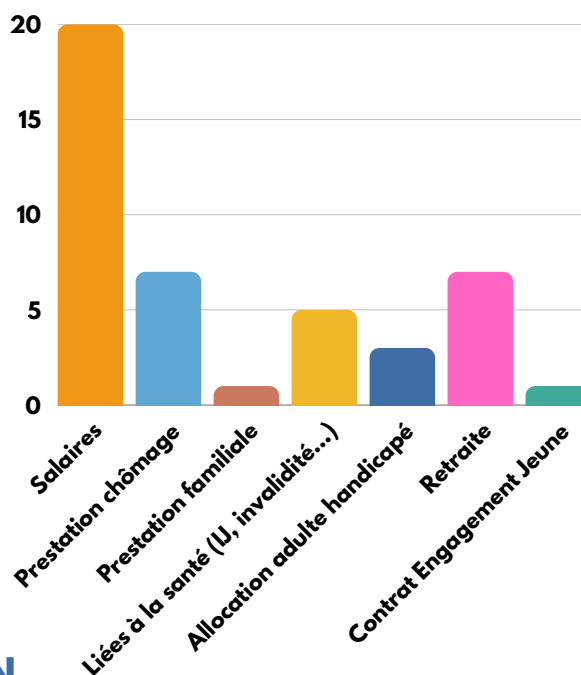
Situation des personnes en début d'accompagnement



Typologie des ménages accompagnés



Type de ressources des personnes accompagnées



CONCLUSION



L'année 2025 confirme la nécessité d'un accompagnement social intensif, mobile et coordonné pour sécuriser les parcours résidentiels des ménages les plus fragilisés du Département du Rhône.

L'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) et la Gestion locative adaptée constituent un outil indispensable de prévention des ruptures et de stabilisation des situations complexes.

Toute l'équipe du service vous remercie pour la confiance accordée et reste mobilisée pour poursuivre cette mission au service des personnes les plus vulnérables.

Maud RIMO, Cheffe de service

UN TOIT POUR TOI

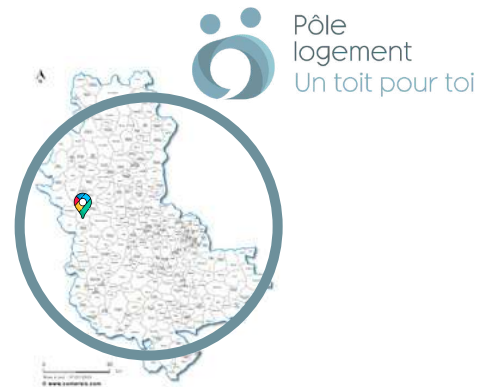
PRÉSENTATION

Créé en octobre 2022, le service Un Toit pour Toi s'inscrit dans le cadre de la politique du Logement d'Abord et de la Loi Taquet, avec pour objectif principal d'éviter les sorties sèches des jeunes majeurs de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

Le service s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 21 ans bénéficiant d'un Contrat d'Accès à l'Autonomie (CAA) et disposant de ressources leur permettant d'accéder à un logement autonome, sans passer par une phase d'hébergement.

Les caractéristiques principales du service sont les suivantes :

- Une capacité d'accompagnement de 6 jeunes,
- Avec des contrats de 6 mois renouvelables deux fois,
- Une intervention sur le Département du Rhône,
- Un accompagnement éducatif et social, vers et dans le logement.



LE SOUTIEN DU FSE +

Pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025, cette action a été cofinancée par l'Union européenne via le Fonds Social Européen Plus (FSE+). Une subvention prévisionnelle de 21 766,48 € a été accordée pour soutenir l'opération.

Ce soutien de l'Europe nous permet de garantir un accompagnement de proximité pour que chaque jeune puisse construire son avenir avec sérénité.



L'ÉQUIPE

L'équipe du service est composée de :

- 1 Travailleur social / Educatrice spécialisée (0.8 ETP),
- 1 Cheffe de service (0.05 ETP),
- 1 Agent administratif chargée de la gestion locative adaptée (H/F) (0.1 ETP).

L'ACTIVITÉ

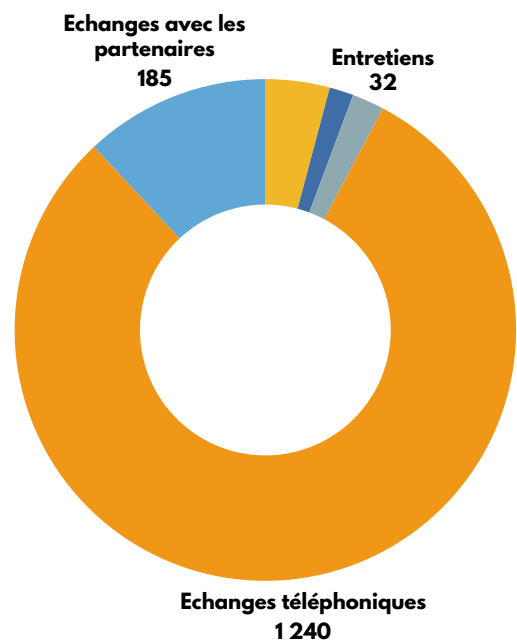
Nous rappelons que le service se veut un service d'accompagnement global et intensif rendu possible par un ratio restreint d'un éducateur spécialisé pour six jeunes. Ce choix structurel répond à la complexité des situations rencontrées et aux objectifs de sécurisation des parcours de sortie de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Le service met en oeuvre :

- Visites à domicile une fois par semaine minimum (VAD),
- Entretiens au bureau,
- Accompagnement ou rendez-vous extérieurs,
- Coordination de parcours entre les différents partenaires intervenants dans l'accompagnement du jeune (Mandataire judiciaire, bailleurs, Travailleur social référent ASE, référent Mission Locale, structures associatives etc).

La typologie des accompagnements

- Visites à domicile
- Rdv à l'extérieur
- Entretiens
- Echanges téléphoniques
- Echanges avec les partenaires



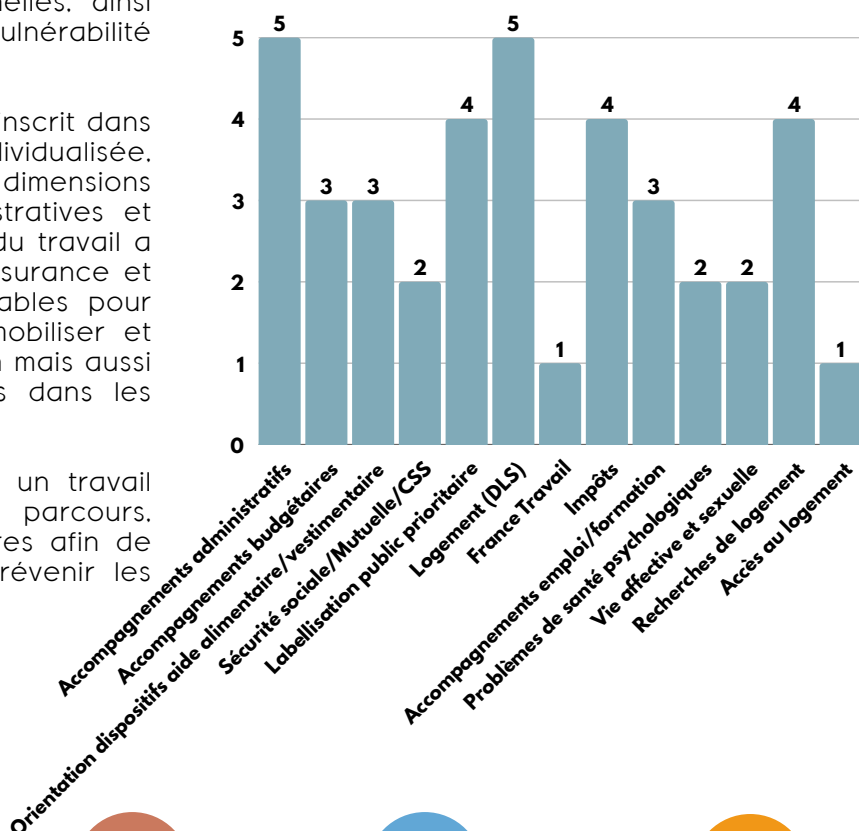
L'ANNÉE 2025

L'année écoulée met en lumière la complexité des parcours des jeunes majeurs accompagnés à la sortie de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), marqués par des ruptures affectives, sociales et institutionnelles, ainsi que par une grande vulnérabilité émotionnelle.

L'accompagnement proposé s'est inscrit dans une approche globale et individualisée, prenant en compte à la fois les dimensions sociales, professionnelles, administratives et psychiques. Une part importante du travail a été consacrée à l'écoute, la réassurance et au soutien émotionnel, indispensables pour permettre aux jeunes de se remobiliser et d'investir les démarches d'insertion mais aussi vers d'autres lieux et partenaires dans les relais proposés.

En parallèle, le service a assuré un travail soutenu de coordination de parcours, mobilisant de nombreux partenaires afin de sécuriser les transitions et de prévenir les ruptures à l'issue du dispositif.

Démarches réalisées en 2025




10
jeunes
accompagnés


2
glissements
de bail


1
accès au logement
en résidence sociale
jeune actif


1
accès à un studio
dans un foyer de
jeunes travailleurs


1
accès au logement
grâce à une sous-
location avec l'Entraide
Protestante de Lyon

CONCLUSION

L'existence d'un service dédié à l'accompagnement des jeunes sortants de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) est essentielle dans l'accès et le maintien surtout dans un logement autonome. La sous-location est un outil précieux.

Un Toit pour Toi permet de prévenir des risques d'isolement, de décrochage ou de rupture du lien et s'inscrit donc pleinement dans une politique d'insertion et de protection des jeunes majeurs sortant de l'ASE.

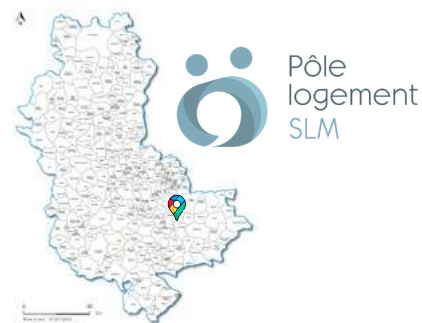
Nous avons répondu en lien avec le Département du Rhône à un appel à projet du FSE + pour les années 2026 et 2027.

En attendant le retour du FSE+, nous nous rencontrons tous les 2 mois avec le service DASIL et celui de la Protection de l'enfance du Département du Rhône pour fluidifier les dispositifs et faire ainsi le lien entre le logement et l'accompagnement des jeunes majeurs.



PRÉSENTATION

L'intervention du Service Logement Migrants (SLM) est particulière en ce sens qu'il ne propose pas d'accompagnement mais vient faciliter l'accès au logement des ménages en cours de demande d'asile en ayant obtenu un statut régulier sur le territoire français. Il répond à un besoin repéré puisque l'accès au logement dans le droit commun est impossible pour ces ménages compte tenu du contexte social et de leur situation administrative. Le projet vient, en ce sens, s'insérer dans la politique du « logement d'abord ». L'accompagnement des ménages est à la charge du collectif ou de l'association qui l'a orienté vers nous.



Soutenu par



L'ÉQUIPE

L'équipe est composée de bénévoles et de fonctions supports mutualisées :

- 1 Secrétaire au Sièg.
- 2 Agents chargées de la gestion locative adaptée.
- 1 Cheffe de service.
- 1 Responsable Technique des Projets Immobiliers qui apporte un soutien bénévole dans les relations avec les sous-locataires.



33

logements en
2025



52

adultes



46

enfants



3 et 1

3 colocations de
majeurs et 1 avec
deux familles



2

sur les
territoires du
Rhône et de la
Loire



365

jours
d'intervention

ACTIVITÉ

Dans un contexte marqué par un déficit structurel du service, l'année 2025 a été consacrée à un important travail de restructuration et de remise à plat du fonctionnement du SLM. Cela s'est traduit par la mise en place d'actions concrètes pour réduire les charges et résorber les dettes locatives. Un accompagnement a été engagé auprès de certains ménages en difficulté durable, pour lesquels le maintien dans le logement n'est plus possible malgré le soutien des collectifs. Ce travail, sensible mais nécessaire, vise à envisager des solutions adaptées et à accompagner au mieux les transitions.

PROJETS

Le développement de cette activité s'est fait de manière spontanée. Il s'avère que le besoin sur le territoire est important que l'attente des partenaires l'est tout autant. Il s'agit donc aujourd'hui de structurer le service afin de pouvoir le présenter à des financeurs et mécènes avec une communication efficiente ; de pouvoir susciter des dons de la part des adhérents et sympathisants de l'Entraide Protestante de Lyon ; et d'avoir la capacité d'assurer l'équilibre financier d'une telle action.



CONCLUSION

L'association continue de soutenir les migrants sur le Département du Rhône géographique et Saint-Etienne en facilitant leur accès au logement grâce à l'aide précieuse des bénévoles et des salariés. Malgré les défis liés à la migration, notre service a travaillé avec dévouement pour offrir des solutions de logement adaptées et inclusives. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour offrir aux migrants un environnement sûr et accueillant, favorisant leur intégration et leur bien-être dans leur nouveau lieu de vie.

Maud RIMO, Cheffe de service

ASPECTS FINANCIERS

RAPPORT DU TRÉSORIER

Comme vous l'avez certainement constaté lors de la lecture du rapport du président et des rapports sur les activités de l'Entraide, notre association a encore continué son développement en 2025, augmentant de plus de 36% ses produits d'exploitation par rapport à l'année précédente.

En dépassant pour la première fois les 10 millions d'euros contre un peu plus de 7.8 millions d'euros l'année dernière, ce développement nous a permis non seulement de dégager un résultat d'exploitation positif de près de 20 339 € mais aussi de nous éloigner, mentalement s'entend, de deux années fortement déficitaires.

Certes, ces dernières étaient liées à la montée en charge des programmes et prévues dans le cadre de notre projet stratégique, mais le trésorier que je suis, avait hâte que cela arrive par la maturité avérée de certaines activités.

Je me permets ici de rappeler qu'en 2020 par exemple, les produits d'exploitation n'étaient que de 3.6 millions d'euros et pourtant en augmentation de 60% en rapport avec l'année précédente, simplement pour saluer la forte dynamique continue de notre association et remercier son directeur et son équipe, ainsi que les administrateurs pour leur engagement.

Cette forte augmentation de nos produits d'exploitation en 2025 a été permise par un redimensionnement des budgets, du nombre de places et la création de nouveaux services.

Elle provient essentiellement du pôle « Protection de l'enfance (administratif) » pour près de 2.4 millions d'euros, avec un résultat excédentaire de 566 K€ pour un déficit en 2024 de 415 K€.

Pour autant, les autres pôles n'ont pas démérité, traversant des aléas divers ou des problèmes de croissance ne permettant pas d'équilibrer les charges par un nombre de journées encore insuffisant.

Naturellement, le nombre de salariés (102 ETP en moyenne sur l'année pour 86 ETP en 2024) et les charges de fonctionnement ont suivi cette courbe ascendante. Aussi les comptes d'exploitation des différentes activités présentent encore cette année des différences notables d'une année sur l'autre.

Le total des produits pour 2025 s'élève à 10 867 530 € contre 8 004 870 € en 2024.

Le total des charges pour 2025 ressort à 10 790 710 € pour 8 577 991 € en 2024.

Compte tenu des résultats financiers et exceptionnels ainsi que des impôts sur les bénéfices d'un montant de 8 468 €, des reports de ressources et autres engagements à réaliser le résultat final est un excédent de 76 820 € contre un déficit de 573 121 € en 2024.

Le total du bilan bouge peu à 11 170 987 € pour 10 263 288 € en 2024.

Le fonds de roulement (différence entre les capitaux permanents et les actifs immobilisés) est quasiment identique à 5 603 K€ pour 5 639 K€ en 2024.

Le besoin en fonds de roulement (stocks plus créances moins dettes à court terme) passant de façon très raisonnable de 793 K€ en 2024 à 958 K€.

Les disponibilités, en ajoutant les placements restent à un niveau élevé de 4 535 325 € pour 4 570 648 € en 2024.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Comme les années dernières, il faut bien sûr nous réjouir de la bonne santé globale de notre association, notamment financière, lui donnant les moyens de son développement.

Focus sur nos pôles d'activité

• Petite Enfance

Cette année, nous avons bénéficié d'une activité pleine pour notre nouvelle micro-crèche « Les Bambins du 6 ». De ce fait, les charges ont beaucoup augmenté (hausse de 61 %). Toutefois, cela ne s'est pas traduit par une hausse équivalente des recettes. Ainsi nos deux structures dégagent un déficit cumulé de 70.075 € (contre un excédent de 8.115 € en 2024). L'analyse de ces déficits souligne une bonne maîtrise de nos charges mais une sous affectation des subventions de fonctionnement. Une rencontre avec nos financeurs est prévue rapidement pour solutionner ce problème.

• Action Sociale

Ce pôle est le coeur historique de l'Entraide.

Il continue à souffrir d'un déséquilibre chronique : notre service dégage un déficit de 144.238 €, déficit lié notamment à un financement structurellement insuffisant qui devrait venir en grande partie de la générosité des Lyonnais.

L'augmentation de notre déficit cette année est liée en partie à un problème conjoncturel : la panne d'un équipement lourd que nous n'avons pas pu réparer et qu'il a fallu changer. De ce fait, nous avons dû solder l'amortissement qui était prévu pour plusieurs exercices sur le seul exercice 2025. Et il a fallu refaire de nouveaux travaux dans les locaux.

• Protection de l'Enfance

Le pôle Protection de l'Enfance constitue notre plus gros pôle avec un total de charges pour l'année 2025 de 7.362.029 €. Cette année il dégage un excédent de 440.051 € (après avoir connu un déficit global de 415.667 € en 2024). Nous avons différencié deux « sous-pôles » :

- Le Pôle Administratif qui dégage un Excédent de 566.188 €. Ce pôle est en train de se stabiliser après une forte augmentation de son activité.
- Le Pôle Judiciaire qui correspond à notre service éducatif en milieu ouvert que nous avons mis en place avec l'UDAF du Rhône et de la Métropole de Lyon dans le cadre d'un consortium. Ce pôle dégage un Déficit de 126.137 € lié à l'ouverture du service.

• Logement

Le déficit de ce pôle est de 11.644 €, toujours concentré sur le SLM, en raison des difficultés à récupérer les participations des personnes hébergées.

Notre nouvelle politique pour encadrer les absences de paiement commence à porter ses fruits mais prend du temps notamment pour les usagers présents depuis longtemps et pour lesquels il faut apurer des situations anciennes.

Ces situations anciennes étant difficiles à récupérer, nous avons passé une dotation créances douteuses qui est venue aggraver notre déficit.

RAPPORT DU TRÉSORIER

• Le Siège

Notre Siège dégage un déficit de 143.006,45 € pour l'année 2025. Nous pouvons décomposer notre siège en deux pôles distincts :

- Le Siège, proprement dit, qui porte l'ensemble des fonctions supports de l'association (Direction Générale, RH, Finance, Communication, etc.) dont le financement se fait par le paiement de « Frais de siège » réalisé par l'ensemble des services et les ressources associatives. Il poursuit sa structuration pour accompagner au mieux le développement de notre association. De ce fait, il enregistre un déficit de 47.990 €.
- Le pôle que nous nommerons « Projets » qui porte l'ensemble des projets innovants. Ce pôle est composé des actions CEJ et Toi't, ASLL et Un Toit pour Toi. Nous constatons une forte dégradation du résultat comptable de ces actions avec un déficit de 95.016 € qui s'explique par deux actions principalement :
 - Les actions CEJ et Toi't Tarare et CEJ et Toi't Villefranche-sur-Saône qui se sont terminées au 31/12/2025 et pour lesquelles nous n'avons pas atteint les objectifs fixés. Nous avons donc proratisé dans les comptes les recettes en fonction des objectifs effectivement atteints (mais, nous allons toutefois demander au financeur le paiement de l'intégralité de la subvention lors du bilan final).
 - L'action ASLL, dont le financement obtenu a été inférieur au montant demandé. Les bilans financiers n'étant pas encore finalisés, nous avons retenu une approche prudente pour l'évaluation des subventions attendues.

Ce résultat comptable souligne le fait que nous sommes toujours dans une phase de développement associatif et que pour le moment notre Siège n'est pas encore complètement financé.

Nos structures immobilières : les S.C.I.

La SCI Lincoln n'a toujours pas démarré son activité. Cette SCI a été constituée en prévision d'un projet immobilier dans la ville de Lyon qui pour le moment est en attente.

La SCI Graine de Toit a continué son développement. Ainsi, en 2025 nous avons acquis:

- Un appartement au 1er étage du 336, rue André Philip, 69007 LYON pour contribuer à l'élargissement de notre Siège.
- Trois appartements sur Villefranche-sur-Saône. Il s'agit d'appartements que nous louions préalablement dans le cadre de notre service SEME, mais le propriétaire voulait s'en séparer. Ils ont donc été acquis par notre SCI grâce à l'obtention d'un prêt et d'un apport en fonds propre de l'Entraide.

Au 31 décembre 2025, notre SCI détient un actif de 5,116 millions € en légère hausse par rapport à celui constaté au 31 décembre 2024. Cependant, nous terminons l'année avec un déficit de 235.661 € en hausse par rapport à l'exercice précédent. Ce déficit s'explique par :

- La Phase de développement de notre SCI qui nécessite de forts investissements et donc des charges importantes (amortissements, frais financiers).

RAPPORT DU TRÉSORIER

- La vente d'un bien (Le Vernay) dont le prix de vente a été inférieur à la valeur comptable, ce qui a généré une perte comptable de 45 K€.
- L'absence de location d'un certain nombre de biens détenus, notamment le bâtiment Montesquieu qui devait initialement accueillir notre Siège et le local situé au 86, cours Gambetta, 69007 LYON pour lesquels nous n'avons pas encore trouvé d'acquéreurs.

Bien entendu, comme les années précédentes l'Entraide Protestante de Lyon continue de soutenir financièrement et contribue au bon fonctionnement de notre SCI dans l'attente de sa stabilisation économique.

Bénévolat

L'apport du bénévolat aux activités de l'Entraide a été évalué en comptant l'heure au Smic horaire à plus de 60 000 €.

Je dois également vous donner le montant des remboursements faits aux administrateurs qui se monte à 396,78 €.

Conclusion

Nous développons nos activités dans des secteurs difficiles, peu rentables, mais essentiels. Les subventions, dans un monde complexe, sont versatiles. Cela suppose un pilotage prudent, un dialogue constant avec nos financeurs, et une grande agilité collective.

Notre trésorerie est précieuse. Nos équipes sont engagées.

Notre mission reste claire : accompagner les personnes et familles les plus fragiles avec dignité, compétence et humanité.

Notre conclusion reste la même que celle que nous énoncions l'année dernière, l'Entraide Protestante de Lyon poursuit sa mission avec engagement, responsabilité et courage.

Postface

Au moment de remettre « mon tablier », je devrais dire ma calcullette de trésorier, je voudrais vous dire tout l'attachement que j'ai eu et que j'ai encore pour notre association.

Venue du milieu du 19^{ème} siècle, je lui souhaite encore de très nombreuses années de vie dans la poursuite et le développement d'activités, certes difficiles, qu'elle doit mener, avec discernement certes, pour accompagner les personnes et les familles les plus précaires.

Je la sais habile et capable d'éviter les écueils, et d'être là où la nécessité l'oblige. Un proverbe sénégalais dit : « Quand on le peut, on doit ».

Je voudrais aussi dire toute ma gratitude à l'ensemble des acteurs qui la font vivre et un grand merci à mes compagnons de route.



Samuel GUINARD
Trésorier

PROJECTIONS

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

	2025	2026
Charges de personnel	5 262 940 €	6 371 920 €
Les effectifs	102,27 ETP	125,79 ETP

	TOTAL DES CHARGES	
	31/12/2025	BP 2026
Pôle Petite enfance	585 872 €	605 024 €
Pôle Action sociale	231 185 €	207 690 €
Pôle Protection de l'enfance	7 362 029 €	9 167 934 €
Pôle Logement	2 267 223 €	1 704 188 €
Siège	772 933 €	887 140 €
Pôle Médico-social	98 600 €	106 613 €
TOTAL DES CHARGES	11 317 842 €	12 678 589 €

NOTRE STRATÉGIE 2026

1 Consolidation

L'année 2026 marquera une phase essentielle de consolidation pour notre association. La fermeture de deux services, le CEJ et Toit et le PASAJ, a fragilisé notre organisation. Dans ce contexte, il est impératif de prendre le temps nécessaire pour sécuriser et stabiliser nos activités actuelles avant d'envisager de nouveaux projets. Cette étape est cruciale pour garantir la pérennité de nos actions et la qualité de nos services.

3 Recrutement

Notre association, comme l'ensemble du secteur, traverse une crise du recrutement. Les métiers que nous proposons peinent à attirer des candidats, ce qui entraîne des vacances de postes prolongées, qu'il s'agisse de remplacer un départ ou un arrêt de travail. Ces retards impactent directement l'ensemble des services pesant sur le moral et la fatigue des salariés. Pour y remédier, nous devons mobiliser des moyens et trouver des solutions innovantes.

2 Recherche de financements

Face à la vague d'économies annoncée par les pouvoirs publics à l'encontre du secteur associatif, nous devons impérativement diversifier nos sources de financements. Notre objectif est de maintenir les moyens humains et matériels indispensables pour offrir un service de qualité à nos bénéficiaires. Cette recherche de financements complémentaires sera une priorité absolue pour préserver notre autonomie et notre capacité d'action.

4 Diversification

Nous entendons profiter de l'année 2026 pour positionner l'association afin qu'elle puisse répondre à des appels à projets dans le champ du handicap. Cette diversification vers ce champ d'activités, débutée en 2025 avec la reprise du SAVS des deux ruisseaux est un enjeu majeur pour sécuriser nos financements dans un contexte politique peu favorable à nos activités actuelles.

CONCLUSION

Les défis qui se profilent pour notre secteur sont nombreux : restrictions budgétaires, précarité accrue, discrimination persistante.

Pour tenir quoi qu'il arrive et continuer à lutter efficacement contre ces fléaux, nous devons travailler ensemble, en mobilisant l'intelligence collective de nos équipes salariées, des bénévoles, des adhérents et des partenaires.

Votre engagement et votre soutien seront déterminants pour relever ces défis. Ensemble, faisons de 2026 une année de résilience et de préparation pour l'avenir.

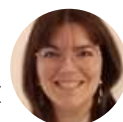


Fabien SARD,
Directeur Général

Merci pour votre lecture

VOTRE CONTACT :

Morgane DIEUDONNE
Chargée du développement
m.dieudonne@entraide-lyon.com
04 72 71 00 31



Entraide Protestante de Lyon
30 Rue Rachais 69007 Lyon - 04 72 71 00 31
secretariat.siege@entraide-lyon.com

Association loi 1901
Reconnue d'utilité publique le 15 juin 1910
www.entraideprotestantedelyon.fr   